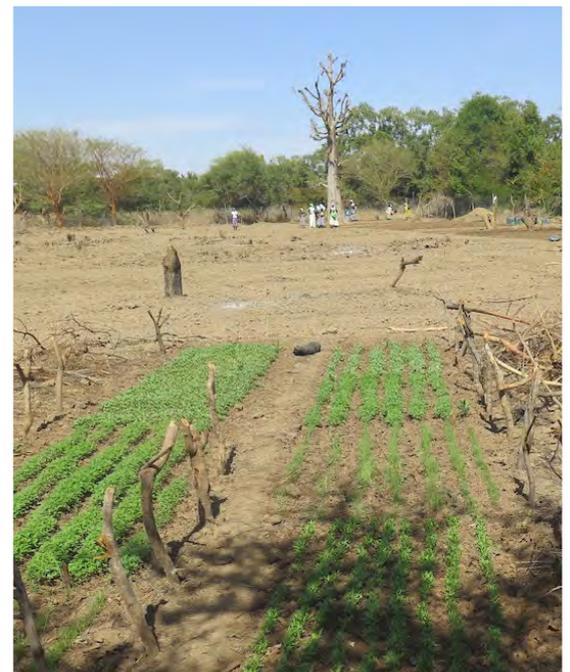


Renforcement de la résilience des populations pauvres et très pauvres et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province de La Gnagna, Burkina Faso (PROGRES)



Financée par
EUROPAID

Par Nicolas Riviere

Remerciements

L'auteur tient à remercier toute l'équipe d'Action Contre la Faim au Burkina Faso, et notamment l'équipe de Bogandé, pour leur accueil amical, l'excellente organisation des visites terrain et rencontres institutionnelles malgré les nombreux aléas et difficultés, pour leur soutien et discussions constructives. Mes remerciements vont aussi vers tous les participants interviewés, bénéficiaires, villageois et représentants des autorités pour leur hospitalité et bienveillance. Je tiens également à remercier l'équipe d'ACF à Paris et à Londres.

Tableau récapitulatif des critères d'évaluation

Critère	Notation ¹					
	1	2	3	4	5	
Conception			X			La conception du projet traduit bien la grande expérience acquise par ACF dans l'est du Burkina Faso, et notamment dans la Gnagna, sur les projets de relèvement et de résilience. L'exercice s'appuie essentiellement sur les nombreuses évaluations et capitalisations (externes et internes) menées dans le cadre du programme de Relèvement des Populations sinistrées suite aux Inondations (REPI) dont le PROGRES est le prolongement. Les communautés et communes bénéficiaires n'ont pas vraiment participé à définir les activités. C'est préjudiciable essentiellement au niveau de la composante 1 (nouvelle et complexe) « gestion des risques de catastrophes » d'appui et de renforcement des capacités institutionnelles des communes. La phase de lancement du projet n'a pas vraiment compensé ce manque.
Pertinence				X		Les activités de résilience individuelle (appui aux ménages Pauvres et Très Pauvres) de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été testées et démontrées dans leur adaptation au contexte et aux besoins des populations les plus vulnérables dans le cadre du REPI et ne posent aucun souci particulier en terme de pertinence. Le niveau de satisfaction des ménages bénéficiaires sur ces activités proposées est grand. Si la composante 1 est pertinente dans son ensemble, elle ne prend pas assez la mesure des capacités et du niveau de maturité des communes / mairies et suit une approche trop ambitieuse et pas assez graduelle. Le projet a une approche participative avec les populations et partenariale avec les acteurs locaux forte et pertinente. La collaboration avec les Services Techniques Déconcentrés (STD) est jugée très

¹ 1 : faible; 5 : élevé

Critère	Notation ¹					
	1	2	3	4	5	
						positivement tandis que le partenariat avec les mairies dans une configuration trop ambitieuse pose question.
Cohérence					X	La cohérence interne et externe est bonne. Les différents projets et actions menés par ACF Bogandé sont très cohérents et complémentaires entre eux dans leur positionnement géographique ou thématique. Dans sa dimension partenariale forte avec les communes et les STD provinciaux, le projet s'inscrit naturellement dans les dynamiques et cadres institutionnels existants tout en essayant positivement de les faire évoluer. Le projet est en forte concordance avec les stratégies, programmes et cadres nationaux développés par les Partenaires Techniques Financiers (PTF) et l'Etat burkinabé.
Couverture			X			Les différences de vulnérabilité et d'exposition aux risques à un niveau macro / spatial sont insuffisamment pris en compte dans le projet pour la sélection et la priorisation des villages. Le ciblage et l'appui aux ménages P et TP est bien une réalité dans la mise en œuvre du projet. L'établissement des listes de bénéficiaires a suivi une méthode rigoureuse et très participative. Les efforts du projet pour penser et adapter les activités aux capacités des ménages les plus pauvres sont importants. Reste que certains ménages ne profitent pas des activités comme prévu. Le taux et la nature des échecs ne sont pas analysés et ne permettent pas d'en tirer des mesures correctives en temps réel (si possible) et des enseignements. Les questions de ciblage des ménages et d'adaptation des activités à leurs besoins et capacités sont délicates et demandent plus d'efforts de relecture et de capitalisation.
Efficiace				X		Les moyens financiers engagés dans ce projet le sont majoritairement pour la mobilisation de moyens financiers et matériels au bénéfice direct des bénéficiaires. Le dispositif de mise en œuvre est solide, le bon niveau d'avancement du projet le montre. Des insuffisances existent au niveau des ressources humaines, au niveau de la tête du projet (turn-over), dans l'appui au projet (par la coordination nationale) et dans la qualité (expertise technique) et la quantité des

Critère	Notation ¹					
	1	2	3	4	5	
						équipes terrain travaillant dans les villages auprès des populations. Même s'il s'est amélioré en 2015, le système de suivi évaluation n'est pas à la hauteur d'un tel projet.
Efficacité				X		Le projet est mis en œuvre avec beaucoup de rigueur et d'engagement de la part d'ACF Bogandé et des équipes. D'un point vu quantitatif, le projet a réalisé les activités prévues à un rythme soutenu et présente donc au terme des 2 ans un état d'avancement très satisfaisant qui lui permet d'envisager la dernière année avec une certaine quiétude. La qualité des réalisations varie d'une activité à une autre mais est globalement très satisfaisante même pour la composante (1) Gestion de Risques de Catastrophes (GRC) qui produit des résultats intéressants mais est pénalisée par les partenariats.
Durabilité et potentialité d'impact			X			Les premiers résultats tangibles des activités menées par les ménages et groupements bénéficiaires, et soutenues par le projet, même s'ils sont très variables, sont positifs et donnent des signes encourageants sur les effets escomptables à moyen ou long terme. L'enjeu principal et la grande difficulté sont vraiment liés à la durabilité. Un scepticisme général existe sur la durabilité de la composante 1 non à cause des acquis qui sont intéressants à ce stade mais à cause du partenariat avec les communes et du faible niveau d'appropriation. Les activités productives ont un fort potentiel d'impact proportionnel à la « difficulté de durabilité ». Sans détour, la pérennisation des jardins de santé, d'aménagements rizicoles et de groupements d'Activités Génératrices de Revenus est impossible sur un projet de trois ans avec deux cycles de production. Penser que les STD vont pérenniser ces activités après le financement est risqué voire illusoire. La meilleure option reste celle adoptée par ACF : obtenir des financements complémentaires et successifs pour une action dans la durée dans ces provinces et zones d'intervention.

Table des Matières

1	CONTEXTE	13
2	OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	17
3	MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	17
4	PRINCIPAUX CONSTATS	21
5	CONCLUSIONS, LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	45
6	ANNEXES	57

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACF	Action Contre la Faim
AGIR	Alliance Globale pour l'Initiative Résilience
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AEM	Analyse de l'Economie des Ménages
ASBC	Agent de Service à Base Communautaire
BRACED	Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters
CAD	Comité d'Aide au Développement
CAP	Connaissance, Aptitude et Pratique
CES / DRS	Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols
COGES	COmité de GESTion
CGE	Comité de Gestion d'Eau
CODESUR	Comité départemental de Secours et d'urgence
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COPROSUR	Comité provinciale de Secours et d'Urgence
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CT	Coordinatrice Terrain
CVN	Comité Villageois de Nutrition
CVD	Comité Villageois de Développement
DPARHASA	Direction Provinciale de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Sécurité Alimentaire
DPASSN	Direction Provinciale pour l'Action Sociale et la Solidarité Nationale
DPEDD	Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable
DPRAH	Direction Provincial des Ressources Animales et Halieutiques
DRM	Disaster Risk Management
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EFSA	Emergency Food Security Assessment
EPVC	Etude Participative des Vulnérabilités et des Capacités des communautés
FEA	Femme Enceinte et Allaitante
FNS	Filet Nutritionnel Saisonnier
GRC	Gestion de Réduction de Risques
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
GVF	Groupe Villageois Féminin
HEA	Household Economic Analysis
IA	Insécurité Alimentaire
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
JdS	Jardin de Santé
LRRD	Lien entre l'Urgence, le Relèvement et le Développement
MAG	Malnutrition Aigüe Globale

MAS	Malnutrition Sévère
NUT	Nutrition
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OP	Organisation Paysanne
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCD	Plan Communal de Développement
PCGR	Plan Communal de Gestion des Risques
PDM	Post Distribution Monitoring
PDS	Président de Délégation Spéciale
PE	Point d'Eau
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PROGRES	Programme de Renforcement de la Résilience des populations pauvres et très pauvres et Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RdT	Rendement
REPI	Relèvement des Populations sinistrées suite aux Inondations
RP	Responsable Projet
RDD	Responsable De Département
RNA	Régénération Naturelle Assistée
RP	Responsable de Programme
RPA	Responsable Programme Adjoint
RPRO	Responsable PROjet
RRC	Réduction de Risques de Catastrophes
SAME	Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable du Burkina
STD	Services Techniques Déconcentrés

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Introduction :

Implantée dans la région de la Gnagna (nord est du Burkina Faso) depuis février 2010, l'ONG Action Contre la Faim (ACF) a développé ses interventions au moment des inondations de 2010 et de la sécheresse de 2011. Plusieurs financements et projets de sécurité alimentaire et de nutrition se sont succédés mêlant actions de secours et de relèvement. Après un premier projet de Relèvement des Populations sinistrées suite aux Inondations (REPI) entre mai 2011 et mai 2013, ACF a lancé en novembre 2013 un second « *programme de renforcement de la résilience des populations pauvres et très pauvres, et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province de la Gnagna* » (PROGRES) d'une durée de 36 mois et sous un financement EuropeAid. Suivant le cadre logique, l'objectif spécifique du PROGRES est d'améliorer durablement la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux pauvres et très pauvres touchés par la crise de 2012 à travers l'appui aux productions agro-sylvo-pastorales, l'augmentation des revenus, et l'amélioration des pratiques alimentaires et d'hygiène dans la province de la Gnagna.

Ce rapport est le fruit de l'évaluation intermédiaire externe menée en novembre et décembre 2015, 24 mois après le démarrage du projet. Cette évaluation cherche à porter un jugement objectif et exhaustif sur le niveau d'avancement et de performance du projet et à déterminer les facteurs de réussite et les contraintes qui en affectent positivement ou négativement sa mise en œuvre. L'analyse amène à des leçons et recommandations utiles pour la poursuite du projet.

Principaux constats selon les critères d'évaluation CAD

Conception : La conception du PROGRES repose sur l'expérience acquise lors des interventions passées d'ACF dans la province de la Gnagna et sur un travail important d'évaluation et de capitalisation. Le PROGRES est le prolongement direct du projet REPI (mai 2011 – 2013). La composante 1 de développement d'un cadre local / communal de gestion des risques de catastrophes, qui est nouvelle et complexe, a manqué d'un véritable travail de réflexion et de dialogue avec les partenaires locaux aussi bien dans la phase de conception que de lancement du projet.

Pertinence : La stratégie d'intervention globale du projet repose bien sur les différents piliers de la sécurité alimentaire et les principes LRRD et de résilience qui soutendent les interventions humanitaires de relèvement au Sahel. Le projet est en forte concordance avec les stratégies du bailleur, de l'Etat burkinabé et de l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR). PROGRES a une approche participative avec les populations, et partenariale avec les acteurs locaux, forte.

Si la composante 1 est pertinente dans son ensemble, elle ne prend pas assez la mesure des capacités et du niveau de maturité des communes / mairies et suit une approche trop ambitieuse et pas assez graduelle. Le niveau de satisfaction des ménages bénéficiaires sur les activités des composantes (2 et 3) SAME et Nutrition (dont l'adaptabilité et pertinence ont été testées et démontrées dans le cadre du REPI) est grand.

Cohérence : La cohérence interne et externe est bonne. Les différents projets et actions menés par ACF Bogandé sont très cohérents et complémentaires entre eux dans leur positionnement géographique ou thématique. Dans sa dimension partenariale forte avec les communes et les STD provinciaux, le projet s'inscrit naturellement dans les dynamiques et cadres institutionnels existants tout en essayant positivement de les faire évoluer.

Couverture : L'analyse spatiale des niveaux de résilience ou de sécurité alimentaire et nutritionnelle suivie par PROGRES est insuffisante pour la sélection des villages et la répartition des activités par village. Les notions de zones homogènes, de vulnérabilité et de risques, et de villages prioritaires n'apparaissent pas de façon suffisante dans le mode de sélection des villages même s'il suit une certaine rationalité.

Le ciblage des ménages Pauvres et Très Pauvres pour la majeure partie des activités du PROGRES qui est annoncé dans le document de projet est bien une réalité dans sa mise en œuvre. Les différentes étapes de la méthodologie d'établissement de la liste des ménages vulnérables ont été menées avec beaucoup de rigueur, avec la participation des agents de l'action sociale et surtout avec la participation des autorités villageoises et des populations.

Les efforts du projet pour penser et adapter les activités aux capacités et besoins des ménages les plus vulnérables sont importants. Certaines activités ne profitent pas pleinement à tous les ménages bénéficiaires. Le projet ne fait pas malheureusement d'analyse qui permette d'appréhender ce taux d'échec et surtout les raisons. Ces échecs relatifs et acceptables doivent interroger pour continuer à apprendre et progresser.

Efficience : Les moyens financiers engagés dans ce projet le sont majoritairement pour la mobilisation de moyens et la réalisation d'actions au bénéfice direct des bénéficiaires.

Le dispositif de mise en œuvre du projet est solide et de qualité. Le pilotage du projet est assuré par une équipe d'encadrement et une équipe de terrain de qualité et par un bon niveau de rigueur et de dynamisme. Des insuffisances existent au niveau des ressources humaines, au niveau de la tête du projet (turn-over), dans l'appui au projet (par la coordination nationale) et dans la qualité (expertise technique) et la quantité des équipes terrain travaillant dans les villages auprès des populations.

Même s'il s'est amélioré en 2015, le système de suivi évaluation présente des insuffisances. Les rapports font une analyse factuelle des réalisations physiques et des activités menées mais l'analyse qualitative et la remontée des difficultés rencontrées sont globalement absentes. L'analyse des changements de pratiques et des gains de production et revenus induits par le projet au niveau des groupes cibles est insuffisante.

Efficacité : PROGRES a réalisé les activités prévues à un rythme soutenu et présente donc au terme des deux premières années un état d'avancement très satisfaisant qui lui permet d'envisager la dernière année avec une certaine quiétude. L'évaluation souligne la rigueur et le sérieux utilisés par ACF Bogandé dans la mise en œuvre du projet et l'engagement du personnel très présent et actif au plus près des populations.

Au niveau de la composante 1, le projet a réalisé avec un niveau de qualité satisfaisant un certain nombre d'activités intéressantes qui visent à renforcer les compétences des instances communales et les doter d'outils et de méthodes pour prévenir, anticiper et prendre en charge les crises / catastrophes. Cette composante est fortement portée par ACF et ne se réalise pas

dans des conditions satisfaisantes de partenariat avec les mairies ou communes qui montrent une faible motivation et implication.

Pour la composante N°2, la plupart des activités sont exécutées au terme des 2 ans sur la phase « investissement » (formation, dotation en matériels et intrants, aménagements des sites). La qualité des réalisations est fonction des activités mais d'un niveau très satisfaisant en général. La dernière année sera consacrée principalement au niveau de l'action à un travail de consolidation visant l'accompagnement (organisationnel et technique) des groupements bénéficiaires en fonction de leurs activités et de leurs besoins propres.

Potentialité d'impact et durabilité : La plupart des activités individuelles du projet sont très pertinentes et sont réalisées avec un niveau d'efficacité très satisfaisant. Ce qui amène à penser que la potentialité d'impact globale de PROGRES est élevée. Les premiers résultats tangibles des activités soutenues par le projet et menées par les ménages et groupements bénéficiaires, même s'ils sont très variables, le confirment et donnent des signes encourageants sur les effets escomptables à moyen ou long terme. L'enjeu principal et la grande difficulté sont bien liés à la durabilité.

Un scepticisme général existe sur la durabilité de la composante 1 non à cause des acquis qui sont intéressants à ce stade mais à cause du partenariat avec les communes. Leur manque général d'implication et d'appropriation sur cette composante, associé à leur faiblesse structurelle, ne sont pas des signes encourageants de la durabilité des outils et méthodes développées.

Il existe une forte potentialité d'impact des activités productives (composante 2) promues par le projet qui représentent souvent les meilleures opportunités de revenus et de productions dans le contexte local. Ces activités créent totalement de nouvelles sources alimentaires ou de revenus pour les ménages qui en sont bénéficiaires sans créer de conflits apparents ou importants avec les activités existantes. Cette potentialité d'impact est fortement corrélée à la « difficulté de durabilité ». La pérennisation des jardins de santé, d'aménagements rizières et de groupements d'Activités Génératrices de Revenus est un enjeu fort pour la dernière année du projet, tout en reconnaissant que cela est très difficile sur un projet de trois ans.

Bonnes pratiques et recommandations :

La bonne pratique principale mise en avant par l'évaluation concerne l'amélioration des cultures vivrières par une action intégrée et en profondeur sur les facteurs essentiels intervenant dans les productions / rendements agricoles, notamment la fertilité du sol. L'élément novateur n'est pas vraiment d'ordre technique dans la mesure où les techniques et pratiques prônées n'ont rien d'originales et sont les mêmes que celles utilisées par d'autres projets ou acteurs de vulgarisation. La particularité et la plus-value de cette activité sont liées à sa méthode d'intervention combinant des soutiens matériels (dotation en intrants agricoles et autres aides matérielles) et non matériels (capital humain) en matière de formation et d'accompagnement technique favorisant l'application de bonnes pratiques agronomiques.

Parmi l'ensemble des recommandations émises par l'évaluation, les 6 citées ici sont prioritaires :

1. Revoir le concept et la fonction des Plans Communaux de Gestion des Risques et élaborer de façon participative les PCGR sous forme d'un plan de gestion d'urgence, support aux mairies et autres instances locales pour la préparation et la réponse aux crises ;
2. Former ou renforcer davantage les capacités des « gestionnaires » communaux en Gestion de Risques de Catastrophes au delà des sensibilisations et informations menées depuis le démarrage du PROGRES
3. Analyser de façon critique l'approche HEA et le système de ciblage des ménages TP et P appliqués dans le cadre du PROGRES et identifier les principaux enseignements ;
4. Mettre un accent significatif sur la gouvernance et la gestion des 71 groupements (GVF et COGES/bas-fonds) créées ou soutenues par le projet sur la base d'un accompagnement individuel structuré autour d'une vraie méthode
5. Redynamiser le système de suivi-évaluation et les activités de capitalisation notamment sur les activités dites productives
6. Améliorer la performance et la durabilité des bas-fonds et des jardins de santé, et leurs structures de gestion (COGES & GVF) ;

1 CONTEXTE

1.1 Contexte général

Le **Burkina Faso** est un pays sahélien dont environ 80% de la population vit en milieu rural. Le pays est classé à la 181^e place (sur 187) sur l'échelle du développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et est l'un des pays les plus pauvres au monde.

Le seuil de pauvreté estimé en 2010 à 43,9% (SCADD²) se traduit par une pauvreté à dominante rurale et à visage féminin parce que touchant principalement les femmes et les autres groupes marginalisés.

L'agriculture burkinabé est caractérisée par un appauvrissement continu des sols et une faible productivité agricole, tributaire des aléas et chocs climatiques, alternant sécheresse et inondations, avec pour conséquence la succession de crises alimentaires face auxquelles le gouvernement et ses partenaires ne cessent de conjuguer leurs efforts pour venir en aide aux populations. Malgré les efforts jusque là consentis, l'insécurité alimentaire structurelle reste encore une dure réalité, aggravée trop fréquemment par de nombreux chocs conjoncturels et par des prix de vente trop élevés, notamment pour les ménages pauvres et très pauvres.

1.2 ACF dans le pays

La mission ACF au Burkina Faso a été ouverte en 2008 sur la base de plusieurs constats : taux de malnutrition aiguë dépassant 15 % dans de nombreuses provinces ; risques de dégradation importants ; et manque de capacités dans le pays pour faire face à ces problèmes. ACF décide de concentrer son action dans la région de l'Est, où les indicateurs socio-économiques sont parmi les plus mauvais du Burkina et où, paradoxalement, les intervenants sont peu nombreux.

ACF commence à travailler en juillet 2008, en partenariat avec le ministère de la santé, dans le district sanitaire de la Tapoa pour améliorer la prise en charge de la malnutrition aiguë puis a étendu son appui aux autres provinces de la Région de l'Est (Province de la Gnagna en 2009, Komienga en 2010, Gourma en 2013).

Des programmes de prévention de la malnutrition ont été mis en place dès 2010 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et de la sécurité alimentaire : projets pilotes pour la prévention de la malnutrition (2009); lancement d'une unité de production de farine infantile (2011), développement de jardins de la santé (initié fin 2012). Depuis 2012, ACF a mis en place des programmes de prévention de la malnutrition pendant la période de soudure avec de la distribution de vivres, de cash et de farines infantiles enrichies. Des actions de reconstruction de la résilience ont également été engagées auprès des populations les plus pauvres à travers la récupération de terres dégradées, l'accroissement des surfaces, des appuis en petit bétail, semences....

² Stratégie de croissance accélérée et de développement durable du Burkina (2010-2015)

La stratégie d'ACF au Burkina Faso repose sur ces trois grands axes ou réponses :

Réponse 1 - Sur la base de diagnostics consultatifs du niveau d'intégration de la prise en charge de la malnutrition aigüe, la qualité de la prise en charge sera améliorée par des actions de mise à niveau des environnements des centres et la mobilisation des agents et du système de santé pour une prise en charge pérenne et intégrée.

Réponse 2 - la prévention de la malnutrition est renforcée par des actions pour l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables et l'adoption de bonnes pratiques de soins, d'alimentation et de nutrition.

Réponse 3 : Les résiliences individuelles et collectives sont renforcées à travers la promotion de pratiques culturelles positives, une meilleure compréhension des enjeux liés aux changements climatiques et l'amélioration des systèmes d'alerte au niveau national comme au niveau local.

1.3 Contexte de l'intervention

La **Gnagna** est une des cinq provinces qui composent la région Est du Burkina Faso. L'ensemble de la région de l'Est est en proie à une vulnérabilité économique, alimentaire et nutritionnelle chronique justifiant des interventions en faveur de la résilience.

La Gnagna est la province dans laquelle cette vulnérabilité est le plus accentuée : 58% des ménages de la province sont Pauvres (P) et Très Pauvres (TP)³ d'après l'Analyse de l'Economie des Ménages (AEM ou HEA⁴) menée en juillet 2011. Ces ménages évoluent dans une situation d'insécurité alimentaire chronique : lors d'une année de référence, leur production céréalière ne couvre que 4 à 6 mois de consommation par an et ils sont très fortement dépendants du marché pour leur alimentation de base. Leurs revenus monétaires sont 4 à 5 fois moins importants que le revenu des ménages « moyens » et « nantis ». Leur consommation alimentaire est faiblement diversifiée et expose les plus vulnérables à la malnutrition. Par ailleurs, les aléas climatiques fréquents (inondation 2010, sécheresse en 2011) ont impacté fortement l'agriculture et l'élevage, qui constituent les moyens d'existence de la majorité de la population. La gravité de la situation spécifique dans cette province est reflétée par des études conduites à travers le pays. L'enquête EFSA⁵ (Emergency Food Security Assessment) d'avril 2012 montrait par exemple que la Gnagna était la province dans laquelle la prévalence de l'insécurité alimentaire (85,6 % de la population concernée) est la plus élevée dans le pays.

³ Classification des ménages par la méthode AEM ou HEA en quatre groupes socio-économiques (Très Pauvres, Pauvres, Moyens et Nantis)

⁴ Acronyme anglais : Household Economy Analysis

⁵ Rapport d'évaluation approfondie sur la sécurité alimentaire des ménages en situation d'urgence ; PAM-DGPER - Avril 2012

1.4 Description du projet

Le développement des activités d'Action Contre la Faim dans la Gnagna en 2010 s'inscrit dans la réponse humanitaire à des inondations qu'a subit la province.

Suite à une intervention d'urgence sous financement ECHO (agence d'aide humanitaire et de protection civile de l'UE), ACF a mis en œuvre le projet de Relèvement des Populations sinistrées suite aux Inondations (REPI) entre mai 2011 et mai 2013. Les activités de mitigation et de résilience mises en œuvre dans le cadre de ce projet, ont permis d'atténuer les impacts des crises successives (inondation, sécheresse, hausse des prix...) au niveau des groupes vulnérables que sont les ménages pauvres et très pauvres. À la fin du REPI, il était nécessaire de consolider les acquis de ce programme tout en créant de nouvelles actions de résilience en prévision éventuelle des nouvelles crises qui pourraient survenir et menacer à nouveau les moyens d'existence de ces ménages vulnérables. C'est ce qui a amené ACF à formuler un nouveau programme intitulé «programme de renforcement de la résilience des populations pauvres et très pauvres, et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province de la Gnagna» (PROGRES) d'une durée de 36 mois. Le PROGRES s'inscrit dans le programme de renforcement de la résilience des populations pauvres et très pauvres et amélioration de la sécurité alimentaire dans les régions du pays les plus touchées par la crise de 2012 (PRORESI) lancé sous forme d'appel à projet en décembre 2012 par la Délégation de l'UE du Burkina Faso (financement EuropeAid).

Suivant le cadre logique, l'objectif général du projet triennal (novembre 13 – novembre 16) PROGRES est de contribuer à la lutte contre les causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par le renforcement des moyens d'existence et de relèvement des ménages P et TP et d'améliorer les conditions d'existence et la dignité des populations. Son objectif spécifique est d'améliorer durablement la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux pauvres et très pauvres touchés par la crise de 2012 à travers l'appui aux productions agro-sylvo-pastorales, l'augmentation des revenus, et l'amélioration des pratiques alimentaires et d'hygiène dans la province de la Gnagna.



Figure 1: carte de la zone nord de la Gnagna (= Zone d'intervention du PROGRES)

Sa zone d'intervention comprend 5 communes (3 communes REPI + 2 communes hors REPI⁶) et 164 villages de la partie nord de la province de la Gnagna (cf. carte ci-dessus).

Le projet est structuré au niveau du cadre logique autour de 3 résultats attendus présentés plus bas.

R1 : Les communautés disposent d'un cadre de gestion sociale des crises (préparation, réponse et mitigation) qui permet de renforcer durablement la résilience des ménages vulnérables (Composante 1⁷ : Gestion (communale) des Risques de Catastrophe (GRC)). L'Action renforce la gouvernance locale des communes à travers des formations, l'appui à la tenue régulière de rencontres techniques sur les questions de surveillance et l'appui à des activités favorables à la réduction des risques et à la résilience des populations vulnérables.

R2 : Les ménages vulnérables augmentent et diversifient leur production agricole et leurs sources de revenus de manière durable (Composante 2⁸ : Sécurité Alimentaire Moyens d'Existence - SAME). Cette composante comprend des activités dites productives de promotion de pratiques culturelles positives (techniques anti-érosives, usage du compost...) et de création ou renforcement d'activités agricoles (aménagement de bas-fonds et jardins maraîchers) ou para-agricoles (Activités Génératrices de Revenus).

R3: Les ménages vulnérables augmentent leur consommation en aliments riches en micronutriments et améliorent leur diversification alimentaire (Composante 3⁹ : Nutrition).

⁶ Hors interventions préalables d'ACF

⁷ Appelée DURABILITE dans le document de projet

⁸ Appelée DISPONIBILITE et ACCÈS dans le document de projet

⁹ Appelée CONSOMMATION et PRATIQUES dans le document de projet

2 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation indépendante à mi-parcours du PROGRES s'inscrit dans une démarche de transparence et de redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires, partenaires et bailleurs afin d'avoir une vision claire sur les résultats atteints par le programme jusqu'à présent.

L'évaluation à mi-parcours du programme cherche à porter un jugement objectif et exhaustif sur le niveau d'avancement et de performance du programme et à déterminer les facteurs de réussite et les contraintes qui en affectent positivement ou négativement sa mise en œuvre. Cette analyse doit amener à des leçons et perspectives utiles pour les 8-10 derniers mois du projet, l'évaluation intermédiaire étant mené au 2/3 de la vie du projet (au terme des 2 premières années).

Conformément aux directives de l'équipe d'évaluation, apprentissage et redevabilité (ELA) et aux questions évaluatives précisées dans les Termes de référence et ajustées dans le rapport de lancement, le projet a été apprécié par rapport aux critères du Comité d'Aide au Développement de l'organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE) :

- **Conception**
- **Pertinence**
- **Cohérence**
- **Couverture**
- **Efficacité**
- **Efficienne**
- **Potentialité d'impact et durabilité**

3 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation s'est déroulée selon la méthode précisée dans le rapport de lancement. Le programme de la mission est présenté en annexe 1.

3.1 Etape de préparation

Cette étape précédant la mission terrain a intégré :

- L'analyse de la première série de documents mis à disposition du consultant liés aussi bien au contexte d'intervention, au projet évalué qu'aux projets précédents (cf. liste des documents consultés - annexe 2);
- Un briefing avec ELA, les référents SAME et WASH-DRM pour ACF Paris et la Coordinatrice Terrain qui supervise le PROGRES sur le terrain (dans la Gnagna) ;
- La préparation du rapport de lancement et des outils de collecte et d'analyse. Les

questions évaluatives ont été revues et harmonisées. Ce temps aussi a permis d'anticiper la question du choix des villages à visiter et de l'organisation de la mission terrain. Le choix des villages a été fait par le consultant de façon aléatoire¹⁰ sur la base principalement de deux critères : i) couverture géographique de la zone d'intervention et de la diversité qu'elle représente ; ii) présence et concentration des activités du programme¹¹

3.2 Etape de collecte et d'analyse des données (mission terrain)

Sur un plan méthodologique, l'évaluation s'est déroulée de façon classique suivant une approche participative et qualitative. Aucune donnée quantitative n'a été collectée directement par la mission d'évaluation. Par contre l'évaluation a exploité quand c'était possible et pertinent des données quantitatives secondaires¹² issues du système de monitoring-évaluation interne du projet (Cf. critère *efficacité* et *impact*). A côté de l'étude des documents liés au projet et au contexte et l'analyse des données secondaires, la mission terrain a consisté principalement en des visites de réalisations physiques et des rencontres avec les bénéficiaires et parties prenantes.

L'évaluateur a visité 6 villages / communautés bénéficiaires dans les cinq communes d'interventions. En fonction du temps disponible, il a mené des:

- Groupes de discussion avec des représentants du Comité Villageois de Développement, du comité de ciblage, du comité de plaintes et autres instances villageoises;
- Groupes de discussion avec des membres de groupements agricoles menant avec le soutien du PROGRES des activités rizicoles (bas-fonds), maraîchères (jardins de santé) et d'AGR (production de savons et étuvage du riz) ;
- Groupes de discussion avec des ménages très pauvres et pauvres bénéficiaires des activités d'amélioration de la fertilité du sol et des productions vivrières ainsi que de mesures sociales (filets sociaux, recapitalisation de cheptel, filet de protection nutritionnel...);
- Des visites de réalisations physiques (parcelle de démonstration CES/DRS¹³, bas-fonds et jardin de santé.

Au niveau communal, il a mené des rencontres quand c'était possible avec :

- Les Présidents de Délégation Spéciale (préfets), les Secrétaires et trésoriers de mairie, et

¹⁰ Sur la base d'une liste des villages fournie par ACF Bogandé donnant pour chaque village quelques caractéristiques (population, village REPI ou non, distance...) et les activités du programme qui y sont menées (pas d'usage de méthode d'échantillonnage)

¹¹ Choix des villages qui concentrent un maximum d'activités du programme afin de limiter les temps de déplacement et d'organisation des groupes de discussion et rencontres dans les villages.

¹² Mesure des IOV du cadre logique et des résultats des différentes activités: surfaces emblavées, rendements agronomiques, productions de savon, liste de ciblage des ménages TP et P...

¹³ Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols

les points focaux PROGRES ;

- Les agents communaux des Services Techniques Déconcentrés (STD).

Au niveau provincial de la Gnagna (à Bogandé), il a mené des rencontres avec des représentants des:

- Directions Provinciales des STD ;
- ONG actives dans la Gnagna ;
- L'équipe ACF – Bogandé.

Le bilan de ces rencontres est présenté de façon synthétique dans le tableau ci-dessous alors que le détail est donné dans l'annexe 1.

Catégories de répondants	Personne ou groupe	Nombre
Personnel ACF du PROGRES	Personne	8
Direction Provinciale des STD	Personne	4
Agents communaux des STD	Personne	8
Responsables communaux (Présidents de Délégation Spéciale (PDS), Secrétaire de mairie, point focal PROGRES)	Personne	6
Autorités villageoises (Comité Villageois de Développement (CVD), comité de ciblage et de plainte...)	Groupe	4 / 68 ¹⁴
Ménages pauvres et très pauvres	Groupe	5 / 68
Comité de Gestion (COGES) Bas-fond	Groupe	5 / 7
Groupement Villageois Féminin (GVF)– Jardin de Santé	Groupe	3 / 20
GVF – AGR (PFNL + étuvage Riz)	Groupe	4 / 37
Pépiniériste	Personne	2 / 7

3.3 Résultats préliminaires et rédaction

Une restitution terrain a été organisée en fin de mission avec l'équipe d'encadrement ACF du PROGRES, la présence de représentants des autorités communales (PDS), des STD et même des bénéficiaires. Une deuxième restitution a eu lieu au niveau de la mission ACF à Ouagadougou en présence du chef de mission, de Responsables de Département ou assistant

¹⁴ Ce chiffre après le “/” précise le nombre de groupes ou villages bénéficiaires au total, cela afin de donner une idée de la représentativité du travail de l'évaluation.

RDD (GRC et SAME) et autres personnes. Les points débattus ont été pris en compte dans la finalisation de la version provisoire du rapport d'évaluation.

3.4 Limites et contraintes

Les limites méthodologiques sont les suivantes :

- Le nombre limité de jours pour le travail de terrain compte tenu du zone d'intervention très vaste et d'un champ d'intervention très large - Seulement 6 villages sur 164 ont été visités et pour chaque activité du projet, 2 à 4 groupes de discussion avec les bénéficiaires au maximum ont pu être organisés ;
- L'absence de nombreux responsables communaux et directeurs provinciaux des STD en lien avec les élections présidentielles qui avaient lieu au même moment ;
- Le manque de données secondaires issus du système de suivi évaluation interne du projet notamment pour l'analyse des résultats des activités ;
- Un faible niveau d'évaluation de la composante Nutrition (N°3) du projet. Le responsable projet Nutrition (RPRO Nutrition) d'ACF Bogandé n'a pas pu être rencontré pendant la mission. Par manque de temps, pendant les entretiens avec les ménages P et TP et les GVF jardins de santé, il a été donné priorité à la composante N°2 (SAME) par rapport à la composante N°3 (Nutrition). En final très peu de temps a pu être consacré pendant ces groupes de discussion à une analyse approfondie du travail d'éducation nutritionnelle mené par le projet.

4 PRINCIPAUX CONSTATS

4.1 Conception

Comme le dit le document de projet, le PROGRES est le prolongement des actions réalisées dans le REPI. Il prend en compte un travail important d'évaluation et de capitalisation externes mené dans le cadre du REPI¹⁵. Ce nouveau programme de résilience sur la même zone d'intervention (avec extension géographique) vise à consolider les acquis et le besoin de renforcement des groupements de producteurs soutenus dans le REPI.

Pour ces raisons, et d'après les informations reçues d'ACF Bogandé, le PROGRES n'a pas bénéficié dans sa conception d'un travail d'analyse et de discussion terrain (avec les parties prenantes) particulier.

Les composantes 2 et 3 SAME et Education nutritionnelle du PROGRES sont en droite ligne avec les activités menées dans le REPI.

La question est différente pour la composante institutionnelle GRC (N°1) du projet. La composante 1 est très nouvelle même si elle est née du REPI dans lequel quelques activités de gestion des risques de catastrophes menées essentiellement au niveau villageois (réalisation d'Etudes Participatives de Vulnérabilités et de Capacités des communautés (EPVC) et des petites expériences et de collaboration avec les communes ont été entreprises. La capitalisation du REPI insistait notamment sur l'importance de conduire localement des activités de surveillance et d'être en mesure d'anticiper et de gérer une crise. Au moment de la conception du PROGRES, l'installation officielle des maires (futurs partenaires du PROGRES) se faisait et certaines équipes municipales (Liptougou) étaient encore en phase de constitution. Si des contacts ont eu lieu à ce stade entre ACF et les mairies/maires, la conception n'a pas été menée dans le cadre d'un atelier général ou de façon approfondie avec les mairies et acteurs locaux, sur la base d'un travail de co-construction.

C'est pourquoi, comme le précise ACF dans le document de projet, la définition détaillée de l'ensemble des activités du projet devra être menée au lancement du projet dans un travail impliquant l'ensemble des parties prenantes. Des ateliers ont certes été organisés au niveau provincial et au niveau communal, mais ils ont eu plus une fonction de présenter le projet aux parties prenantes que de faire un véritable travail de définition participative et détaillée des activités du projet notamment de sa composante 1.

En conformité avec les lignes directrices de l'appel à projet, le PROGRES est bien construit autour des ménages pauvres et très pauvres avec des activités qui sont adaptées et une véritable méthode de ciblage sur la base des expériences des projets précédents et de l'analyse HEA de 2011. La question du genre est bien prise en compte par le PROGRES dans sa conception en

¹⁵ Cf. URD, Livret de Capitalisation REPI – Draft De l'Urgence à la Résilience – Capitalisation des leçons apprises – Avril 2013.

mettant en avant le rôle des femmes dans l'économie rurale et l'économie des ménages. Toute la composante 3 et certaines activités de la composante 2 (jardins de santé et AGR) sont totalement dédiées aux femmes. La promotion d'activités de saison sèche à travers le projet valorise la disponibilité des femmes pendant cette période.

La présentation générale du PROGRES à travers le cadre logique est claire et logique mettant bien en évidence les relations de causalité, ses différentes composantes interdépendantes et un ensemble cohérent et complet d'activités qui correspond aux problèmes constatés et qui suit les approches intégrées propres à la sécurité alimentaire et à la stratégie LRRD¹⁶ (Cf. critère « pertinence »). Les Indicateurs Objectivement Vérifiables du cadre logique qui reposent pour beaucoup sur les principaux indicateurs génériques utilisés en sécurité alimentaire et nutrition sont adéquats ou SMART¹⁷. De façon pertinente et complémentaire à ces indicateurs génériques, le cadre logique intègre au niveau des « résultats attendus » des IOV plus spécifiques et plus en lien avec les activités réalisées (analyse des produits tangibles des activités). Les sources de vérification permettent en théorie de pouvoir les mesurer. Le critère « Efficience » dans la rubrique « suivi-évaluation (interne) du programme » analyse cela de façon plus détaillée.

4.2 Pertinence

Des premiers éléments de pertinence apparaissent plus haut dans l'analyse de la conception du projet.

Les cadres politiques et stratégiques et programmes nationaux qui servent à l'analyse de la pertinence menée plus bas, composante par composante, sont principalement:

- la stratégie LRRD d'EuropeAid et les lignes directrices de l'appel à projet qui a guidé la conception de ce projet ;
- la stratégie pays d'ACF ;
- la feuille de route d'AGIR Sahel et Afrique de l'Ouest ;
- la stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015 de l'Etat burkinabé.

Le projet est en forte concordance avec les stratégies du bailleur, de l'Etat burkinabé (SCADD et programmes thématiques ou sectoriels) et de l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR), comme différents exemples pris dans l'analyse de pertinence par composante le montrent plus bas.

¹⁶ Linking Relief, Rehabilitation and Development

¹⁷ Specific, Measurable, Achievable, Relevant and Timed objectives

Le PROGRES a une approche participative et partenariale forte. Certaines activités (EPVC, ciblage des ménages TP et P, aménagement de bas-fond...) au niveau villageois empruntent autour d'un mode opératoire bien pensé un processus progressif et participatif favorisant l'appropriation et la gouvernance locale et valorisant les personnes et les autorités villageoises (CVD). Le partenariat avec les mairies dans sa configuration ambitieuse pose question au niveau de sa pertinence (et problème dans sa réalisation) comme l'analyse de la pertinence de la composante 1 le montre plus bas. Par contre les partenariats opérationnels avec les Services Techniques Déconcentrés (STD) de l'Etat, soit les 4 divisions provinciales de l'agriculture, de l'action sociale, de l'environnement et des ressources animales, sont pertinents tels qu'ils ont été pensés. Ils apportent au projet une expertise technique, un complément de ressources humaines de terrain et certains gages de durabilité au moins pour certaines activités.

Le cadre institutionnel et la gestion de projet sont globalement pertinents. Le dispositif de mise en œuvre est caractérisé notamment par des ressources humaines (personnel projet ACF) fortement décentralisées dans la zone d'intervention et disponibles pour les activités dans les villages et l'animation des partenariats locaux. Par contre le pilotage du projet est fortement centralisé entre les mains d'ACF Bogandé. Dans le partenariat avec les mairies et les services techniques déconcentrés, il manque un cadre de pilotage collectif (comité de pilotage) qui réunirait périodiquement (3 ou 6 mois) les principaux partenaires (et autres parties prenantes) pour faire des bilans intermédiaires et recadrer / replanifier quand c'est nécessaire. Ces aspects sont plus largement développés sous le critère « efficacité ».

La question de la protection de l'environnement en tant que telle apparaît de façon intéressante dans le cadre de ce projet de sécurité alimentaire et de résilience des ménages TP et P, même si sa place n'est pas si importante que cela. Le projet inclut une activité de reboisement villageois et de protection de berges menée à petite échelle dans le cadre de la composante 1 touchant à la résilience collective. Cette activité prévoit de déléguer aux mairies et services communaux de l'Environnement la réalisation d'activités collectives de reboisement villageois et de protection de berges en guise d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles. L'activité est intéressante en terme de renforcement de capacités et en terme environnemental. En même temps cette activité est confrontée aux difficultés de mobilisation des communautés pour la mise en place et entretien de ces aménagements collectifs, ce qui risque de nuire à la durabilité de cette action. Beaucoup de pratiques culturelles positives (techniques antiérosives, compostage, RNA) prônées par PROGRES (dans la composante 2) prennent en compte la question de la gestion durable des ressources naturelles (sol et eau) en faveur de l'activité agricole. L'agroforesterie (reboisement à but agronomique / économique et à titre individuel) est trop peu développée dans ce projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, malgré son potentiel et son intérêt (en terme d'élément ou composante d'amélioration et de conservation en complément des techniques CES / DRS et de l'usage du compost).

4.2.1 Pertinence de la composante 1 (Cadre de Gestion des Risques de Catastrophes)

La question de la pertinence en lien avec cette composante innovante et complexe est ardue selon l'évaluation.

D'un coté de nombreux éléments montrent la pertinence globale de cette composante « institutionnelle » au sein du projet qui vise à créer au niveau communal un cadre performant de gestion sociale des crises par le renforcement durable des capacités locales déconcentrées. Malgré une décentralisation qui a presque 10 ans, les communes sont encore très faibles dans leurs capacités à agir pour le développement de leur territoire et notamment pour la prise en compte des questions de risques climatiques et gestion des ressources (naturelles), enjeux de plus en plus cruciaux. Elles ont besoin d'être soutenues. Comme le dit la stratégie pays d'ACF, les appuis aux collectivités doivent continuer puisque dans le cadre de la politique de décentralisation, elles vont avoir de plus en plus d'implication dans la mise en œuvre des politiques nationales.

Si la question des risques climatiques et de renforcement de la résilience des populations est devenue une réalité voire une priorité dans les cadres politiques et programmes nationaux de l'Etat burkinabé, à l'image du cadre de concertation CONASUR (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation) créé en 2012, cela se traduit encore très timidement au niveau des provinces et communes. Les démembrements locaux de la CONASUR (COPROSUR¹⁸ et CODESUR¹⁹) ont un très faible niveau d'opérationnalisation. Les concepts et initiatives liés aux stratégies de gestion des crises et de promotion de la résilience ont été peu vulgarisés au niveau local et ne sont pas ancrés dans les paysages institutionnels locaux. Les Plans Communaux de Développement (PCD) prennent très peu en compte les questions de gestion de risques et mettent peu en avant de mesures de prévention ou de résilience. La stratégie pays d'ACF parle à juste titre de *résilience collective* pour dire que la résilience ne doit pas être vue ou penser seulement au niveau d'appui aux populations et de leurs localités de vie, mais doit être vu dans un cadre collectif et institutionnel. Dans le même sens AGIR dans le 4^{ème} pilier de sa feuille de route parle de « renforcement de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec une attention particulière (entre autres) sur l'appui aux programmes d'adaptation au changement climatique et le renforcement des capacités en matière de réduction de risques de catastrophe ». Enfin le dernier argument en faveur de la pertinence de cette activité est qu'ACF avait créé à travers le REPI un lien et une confiance avec les mairies /communes, ce qui pouvait laisser penser au départ qu'un vrai partenariat était possible pour un renforcement de leurs capacités.

Au niveau opérationnel, le PROGRES se positionne sur tout le cycle de gestion des catastrophes, tant sur le travail de prévention / atténuation des risques que sur celui de préparation et réponse pré et post catastrophe / crise. Le travail préalable au niveau communautaire d'étude participative des vulnérabilités et des capacités des communautés vise de façon intéressante à permettre aux populations concernées d'identifier les meilleures mesures de prévention. Ces mesures de résilience sont incorporées dans la planification communale dans les Plans Communaux de Développement (PCD) quinquennaux. Le travail de renforcement de capacités du PROGRES sur le travail de prévention et réponse aux crises manque par contre de clarté et de précision.

D'un autre coté les arguments suivants laissent penser que cette composante n°1 pose problème en terme de pertinence et est trop ambitieuse dans ses objectifs. Les considérations générales

¹⁸ Comité PROvincial de Secours et d'URgence

¹⁹ Comité DEpartemental de Secours et d'URgence

évoquées plus haut montrant la pertinence de cette composante doivent être confrontées à la réalité du terrain et des capacités et fonctionnements actuels de l'Etat et des mairies au niveau communal (et provincial). Les capacités des instances communales sont très faibles de même que leur niveau de maturité sur les questions de partenariat, de développement, de prise en compte des besoins de leur population. En parallèle, les dysfonctionnements sont nombreux et montrent que la rationalité, l'efficacité et le bien-être collectif ne sont pas toujours prioritaires dans le choix et les orientations de ces instances et acteurs locaux souvent guidés par des considérations politiciennes. Le cloisonnement entre services (STD) et entre instances communales (préfecture et mairie) est très forte et la communication interpersonnelle entre ces acteurs est souvent difficile voire impossible (selon les mots de personnes rencontrées). L'évaluation souligne que ces problèmes sont structurels. On peut penser que la conjoncture avec les événements d'octobre 2014 qui a entraîné la dissolution des mairies (et la création des délégations spéciales sous la présidence du préfet) ont eu des effets négatifs sur cette composante. Au contraire de cela, le travail au quotidien a été simplifié pour le projet et l'équipe ACF.

Cette composante n'est pas fondamentalement remise en cause mais elle aurait dû être plus modeste dans ses ambitions et objectifs. La stratégie pays d'ACF pose justement la question des risques et le nécessité d'objectifs réalistes dans le partenariat.

L'approche ou stratégie RRC du BRACED, qui est postérieur à PROGRES²⁰, ne prend pas ou peu en compte cette dimension résilience collective / institutionnelle (pas de partenariat avec les acteurs et instances locales et de renforcement de capacités) et est pour cela moins ambitieuse et complexe. Elle met un accent plus fort sur la résilience niveau village ou communautaire, qui n'est pas ou peu développée dans le PROGRES. Dans le cas du BRACED, les études EPVC menées au niveau villageois, porte d'entrée pour la promotion de la résilience et de la gestion communautaire des risques, sont suivies d'étapes ultérieures (création de comité d'alerte, formation des CVD, mise en œuvre d'actions collectives de résilience...).

4.2.2 Pertinence de la composante 2 (Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence)

Aucune activité et sous activité individuelle proposée dans le cadre du PROGRES ne présente de problème de pertinence significatif. Elles ont toutes été testées et démontrées dans leur adaptation au contexte et aux besoins des populations les plus vulnérables à travers le projet REPI. Cette composante s'inscrit très bien dans les stratégies ou documents cadre d'ACF, d'AGIR²¹ et de l'UE. Tous les bénéficiaires rencontrés expriment une grande satisfaction sur les activités proposées en lien avec cette composante.

En plus d'être pertinentes individuellement, ces activités sont intéressantes dans leur complémentarité : l'action combine des activités favorisant l'amélioration durable des capacités de production (activités dites productives) et des mesures de protection sociale des plus vulnérables (approche LRRD); certaines améliorent les productions vivrières et l'autosuffisance alimentaire, d'autres apportent des revenus monétaires; certaines visent à

²⁰ mis en œuvre dans le sud de la province depuis janvier 2015

²¹Pilier 3 de la feuille de route: "augmentation durable de la production alimentaire, des revenus des ménages vulnérables et de leur accès aux aliments"

améliorer les activités d'hivernage et d'autres à créer ou renforcer des activités de contre saison pendant lesquels les ménages et notamment les femmes²² sont peu occupés ; certaines activités visent exclusivement les ménages Très Pauvres et Pauvres, et d'autres (à dimension collective) incluent potentiellement et sans limitation toute la communauté (aménagement de bas-fonds et de Jardins de Santé ; développement d'AGR). Enfin certaines activités productives sont menées à titre familial au niveau des ménages et d'autres de façon collective dans le cadre de groupements ou organisations paysannes.

Les activités de maraîchage (jardin de santé), de riziculture (aménagement de bas-fond) et de renforcement ou création d'AGR sont pertinentes tant sur un plan stratégique que technique même si elles présentent des risques et des enjeux forts de pérennité. Comme elles sont le plus souvent nouvelles dans les communautés où le projet les met en œuvre, il y a un défi aussi bien technique qu'organisationnel (mode d'organisation collective) pour ACF et les bénéficiaires concernés de bien maîtriser ces activités et leurs facteurs limitants (accès à l'eau, entretien des ouvrages, gestion collective...) au terme du projet. Elles sont difficilement pérennisables au terme d'un projet de trois ans sur la base de l'accompagnement sur deux cycles de production.

4.2.3 Pertinence de la composante 3 (Consommation – Pratique)

Dans l'effort global de prévention de la malnutrition, la composante n° 3 (consommation & pratiques), qui vise l'adoption chez les populations de la zone d'intervention, et notamment chez les plus vulnérables ou exposés (femmes enceintes et allaitantes et enfants) de bonnes pratiques de soins, d'alimentation et de nutrition, a stratégiquement toute sa place. En tant que 3^{ème} pilier de la sécurité alimentaire, la qualité de l'alimentation promue dans cette composante 3 arrive en complément à la composante n°2 qui met l'accent sur l'accès et la disponibilité. C'est le pilier n°2 de la stratégie pays d'ACF. Différentes études menées par ACF ont montré que la malnutrition était moins un problème de « quantité d'aliments consommés » qu'un problème de qualité et de diversité des aliments consommés. Si les besoins existent ou persistent dans la zone d'intervention du PROGRES, en relation avec ce constat général et l'expérience d'ACF au Burkina Faso, il aurait été nécessaire de préciser ces besoins, dans la mesure où de nombreuses actions ont déjà été menées depuis 10 ans dans ce domaine. Cela aurait permis d'affiner la stratégie de sensibilisation et de changement de pratiques. Les sensibilisations visent de façon complémentaire 3 cibles distinctes : 1) l'ensemble des populations (femmes et hommes) des 164 villages ciblés par le projet sur la base d'une sensibilisation de masse ; 2) les femmes des jardins de santé dans cette intégration rapprochée (ou articulation) entre « disponibilité » et « consommation » ; 3) les femmes enceintes ou allaitantes, les plus exposées, en tout cas qu'elles sont bénéficiaires des filets nutritionnels (distribution de farines infantiles pendant la période de soudure).

²² Beaucoup d'hommes migrent à ce moment là vers des bassins d'emploi ou zones aurifères ou participent aux activités de construction.

4.3 Cohérence

L'analyse de la cohérence porte sur les synergies avec les autres projets d'ACF et la complémentarité avec les acteurs intervenants dans la province de la Gnagna..

4.3.1 Cohérence interne

Le projet traduit bien l'expérience d'ACF Burkina Faso sur les problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de renforcement de résilience acquise depuis plus de 8 ans dans l'est du pays et est aligné avec sa stratégie nationale 14-15.

Au niveau provincial et plus particulièrement de la zone d'intervention, le projet est pleinement cohérent avec l'action globale d'ACF Bogandé. Le PROGRES s'inscrit dans un enchaînement logique d'interventions d'assistance à court terme et de relèvement débuté en 2010 suite aux inondations subies par le nord de la province. Le PROGRES est le prolongement du programme REPI (mi 2011- mi 2013) dans une volonté de consolider globalement les acquis, de renforcer des groupements agricoles appuyés et de faire bénéficier d'autres villages, et aussi d'innover (composante 1 du PROGRES) et d'améliorer la stratégie d'intervention sur la base de capitalisation. ACF bénéficie d'un petit financement (Fondation CARTIER) qui est utilisé spécifiquement pour l'appui des anciens Jardins de Santé du REPI et qui vient en complément avec le financement EUROPEAID du PROGRES.

Enfin ACF Bogandé bénéficie d'un autre financement (projet BRACED-DFID) qui couvre la partie sud de la province et pourvoit un complément géographique parfait avec le PROGRES. La stratégie globale de BRACED est la même que celle du PROGRES avec l'infléchissement de certaines approches (composante 1) et l'évolution de certaines activités SAME (composante 2) dans la mesure où le BRACED est postérieur (démarrage en janvier 15) et profite donc de l'expérience du PROGRES.

4.3.2 Cohérence externe

Dans sa stratégie partenariale forte avec les communes et les services techniques déconcentrés provinciaux, PROGRES s'inscrit naturellement dans des dynamiques locales et des cadres institutionnels existants animés par les collectivités territoriales et la présence de l'Etat (STD et préfecture). Le projet essaie en même temps d'infléchir ou renforcer ces cadres et dynamiques institutionnels notamment au niveau communal par le partenariat avec les mairies. Par exemple le projet s'appuie sur les Plans Communaux de Développement (planification locale des communes) et leur révision pour intégrer les questions de gestion de crises et de résilience dans les politiques et priorités communales. Le PROGRES travaille à travers la composante 1 avec les cadres de concertation provinciaux et communaux de secours d'urgence et de réhabilitation (COPROSUR et CODESUR) et les fonctionnaires et élus qui les composent.

Les actions ou programmes de l'Etat dans les champs d'intervention du projet ne sont pas très perceptibles au niveau de la Gnagna. Même si le Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2011-2015 n'est pas évoqué par les acteurs étatiques déconcentrés et communaux (rencontrés pendant la mission) et est une réalité peu tangible sur le terrain, il apparaît comme le cadre étatique et stratégique premier pour PROGRES dans son souci d'intégration à la politique et aux efforts de l'Etat bukinabé en matière de développement ou renforcement du *secteur rural*. Les deux axes (*amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaires et Développement*

durable et gestion des Ressources Naturelles) les plus en relation avec le projet d'ACF mettent en avant des objectifs, mesures et actions très proches des propositions du PROGRES sur beaucoup d'aspects. L'approche « réduction de risques de catastrophes » en lien avec le R1 du PROGRES est peu évoquée dans ce cadre stratégique et notamment sur l'aspect « institutionnel et gouvernance » (rôles des acteurs (Etat, collectivités territoriales, société civile) et instances de concertation) même si le document parle de « gouvernance environnementale ». Le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT²³) est souvent cité dans les discussions avec les acteurs locaux. En référence à l'objectif du PNGT (*renforcer les capacités des communautés rurales et des structures décentralisées pour la mise en œuvre des plans locaux de développement*²⁴ qui favorisent la gestion durable des terres et des ressources naturelles au niveau des 302 communes), on peut dire que le projet PROGRES s'articule idéalement avec ce programme étatique. Il mène un travail intéressant en amont pour définir des PCD pertinents et pour renforcer les mairies en charge d'administrer les communes et de mener les actions de développement rural décentralisé. Le PROGRES prépare ainsi les 3 communes ciblées par la composante 1 à capter les financements du PNGT et à mettre en œuvre leur PCD. Dans la réalité il semble que les actions et réalisations du PNGT ne soient pas très développées actuellement (en lien sans doute avec la dissolution des conseils de collectivités territoriales depuis novembre 2014 et l'installation de délégations spéciales).

Dans la réalisation de l'activité « filet nutritionnel saisonnier », PROGRES collabore pour ses approvisionnements avec les unités locales de production de farine Yonhanma (et utilise aussi le réseau de distributeurs existant dans les communes). Il soutient ainsi l'action du GRET qui a mis en place dans la province ces unités de production et qui continue à les appuyer.

4.4 Couverture

Cette section analyse dans quelle mesure le projet a bien touché les groupes les plus vulnérables et si leurs besoins en fonction des objectifs du projet ont été bien couverts.

4.4.1 Couverture géographique

Avant de parler du ciblage des bénéficiaires, la question de *couverture* doit se poser à un niveau macro, au niveau de la définition de la zone d'intervention et de la sélection des villages bénéficiaires ou leur priorisation en fonction de facteurs de vulnérabilité et de risques (inondation et sécheresse). L'extension géographique du PROGRES par rapport au REPI de 3 à 5 communes associé à un plus grand nombre de (164) villages ciblés par l'intervention est questionnable selon l'évaluation. Les ressources humaines au niveau des animateurs endogènes ont à peine augmenté dans le même temps. D'autre part on remarque que 25 villages n'ont pas été ciblés et n'ont pas bénéficié du REPI ainsi que du PROGRES dans les 3 communes d'origine (Manni, Coalla et Liptougou). Le PROGRES aurait pu concentrer ses ressources et activités sur

²³ Phase III débutée en 2013 ; financement Banque Mondiale ; mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture.

²⁴ PCD évoqué dans le paragraphe précédent.

ces 3 communes en évitant l'extension dans les communes de Bogandé et Thion²⁵. D'autre part le PROGRES a une action effective essentiellement sur 68 villages, le reste des 96 villages ne bénéficiant que de l'activité d'établissement des listes de ménages P et TP et de l'éducation nutritionnelle. Le projet suscite des attentes dans ces villages ciblés mais non réellement bénéficiaires.

Enfin l'analyse spatiale de la vulnérabilité et des risques suivi par le PROGRES est insuffisante pour la sélection des villages et la répartition des activités par village. Certes ACF a procédé à la sélection des villages sur la base d'une certaine méthode et rationalité. Ainsi les villages REPI ont été en général exclus (au moins des activités qui se répètent entre les deux programmes). Les villages ont été sélectionnés sur la base de discussions avec les STD, et notamment les services de l'agriculture, et le personnel ACF qui a de l'expérience dans la zone. Le choix des villages pour les activités d'aménagement (bas-fond et Jardin de santé) et AGR a été fait sur la base des potentialités tandis que le choix des villages bénéficiaires des mesures sociales (transferts sociaux, recapitalisation de cheptel, filet nutritionnel saisonnier) a été fait de façon aléatoire (dicté par le nombre de limite de bénéficiaires à toucher). La notion de vulnérabilité et de risques (et de villages prioritaires) n'apparaît pas de façon tangible dans le mode de sélection des villages.

La comparaison avec BRACED est éclairante sur cette insuffisance de méthode. BRACED a procédé au lancement du projet à une cartographie de sa zone d'intervention en matière de vulnérabilités et besoins en définissant des sous-zones relativement homogènes (« grappes de villages »). Ensuite telle que c'est fait dans la méthode de sélection des ménages les plus pauvres (ménages TP et P), il a identifié des critères (8) de vulnérabilité et de risques (et de potentialités d'aménagement) pour analyser les villages. Il a ensuite avec l'aide des acteurs locaux (STD) évalué chaque village de la zone d'intervention suivant ces critères. En final 25 villages (sur 125) ont été retenus comme prioritaires et sont bénéficiaires de l'ensemble du paquet d'activités du programme.

4.4.2 Ciblage des ménages bénéficiaires

Comme le stipule clairement son objectif général, le programme cadre PRORESI de la DUE du Burkina Faso concentre les efforts de résilience sur les populations pauvres et très pauvres. Les stratégies nationales issus des autres PTF et de l'Etat burkinabé insistent aussi sur ces aspects et montrent leur volonté d'institutionnaliser ou de généraliser la méthode HEA pour la mise en œuvre notamment des filets sociaux.

Le ciblage des ménages Pauvres et Très Pauvres pour la majeure partie des activités du PROGRES est annoncé dans le document de projet et est bien une réalité dans sa mise en œuvre. C'est une des premières actions menées par le PROGRES en mars / avril 2014 après la réalisation des ateliers de lancement. Cette activité est doublement pertinente dans la mesure où elle a servi pour le ciblage des ménages bénéficiaires des activités terrain du PROGRES (sur la composante 2 « Accès et Disponibilité ») et où elle a servi dans le travail institutionnel

²⁵ 17 villages sont réellement appuyés par le PROGRES dans les communes de Thion et Bogandé.

(composante 1) visant à doter les mairies et les services de l'action sociale de ces listes et à les former sur la méthode HEA.

L'évaluation a analysé le processus suivi par ACF et la Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, son partenaire dans cette activité. Le projet s'est appuyé sur la méthode HEA de catégorisation des groupes d'existence ou sociaux-économiques et sur les résultats de l'enquête (HEA) de référence réalisée en juillet 2011 au démarrage du REPI et qui met en évidence les critères/variables et les valeurs (pour la zone d'existence²⁶ de la province de la Gnagna) qui permettent la catégorisation socio-économique et notamment l'identification des ménages pauvres et très pauvres.

L'approche méthodologique d'établissement de la liste des ménages vulnérables développée ou affinée pendant le programme ECHO Soudure 2013 a été suivie. Les différentes étapes ont été menées avec beaucoup de rigueur, avec la participation des agents de l'action sociale dans tous les villages concernés et surtout avec la participation systématique des autorités villageoises et des populations. Les comités de ciblage et de plaintes ont été créés dans chaque village et les assemblées villageoises de lancement du processus et de validation des listes ont été bien organisées.

Le niveau général de satisfaction de la Direction Provinciale de l'Action Sociale et des communautés sur le processus et d'acceptation des résultats en terme de ciblage des plus vulnérables est bon. Pour preuve les comités de plainte n'ont enregistré aucune plainte. En même temps cela peut montrer que ce mécanisme de « gouvernance locale » n'est pas si efficace que cela car le système ou la méthode aussi bonne soit elle aurait pu « oublier en route » certains ménages.

Il convient de nuancer cette analyse positive par les remarques suivantes : l'étape cruciale de sélection (ou screening) des ménages P et TP sur la base des listes de recensement a été faite dans les bureaux d'ACF Bogandé sans associer les services de l'action sociale. Ce processus est un peu une « boîte noire » pour eux (ainsi que pour une bonne partie de l'équipe ACF et l'évaluateur). Ils ne connaissent pas les critères précis et les valeurs (ou autrement dit les formules) qui ont servi au screening et seraient donc incapables de reproduire cette étape. Les fichiers de travail qui ont permis l'établissement des listes définitives ne sont plus disponibles semble-t-il. Les listes définitives des ménages TP et P ont été remises aux mairies des communes concernées par des ateliers de restitution. Dans le cadre d'une volonté d'institutionnalisation du processus, il aurait été bien de formaliser cette étape par la signature d'un procès verbal par les parties concernées. Enfin si la méthode utilisée a été présentée à travers des petits écrits et les rencontres qui ont eu lieu, une véritable formation sur la méthode HEA, comme annoncée dans le document de projet, en direction des services de l'action sociale et de leurs agents aurait été bénéfique.

Les résultats du processus suivi dans le PROGRES sont présentés dans le tableau plus bas. 10351 ménages TP et P ont été retenus (sur un nombre de recensés inconnu) par l'application des critères et formules, dont 22 % de P (2300) et 78 % de TP (8051).

²⁶ Zone de moyen d'existence 7 qui est constitué des populations de la province de la Gnagna et d'une partie des provinces de Bam, Komondjari, Lorum, Namentenga, Sanmatenga, Seno, Soum, Yagha, Yatenga.

	% ménages TP + P par rapport à la population totale ²⁷	% ménages P (ménages TP + P)	% ménages TP (ménages TP + P)
Commune Coalla	35 %	30 %	70 %
Commune Manni	30 %	26 %	74 %
Commune Liptougou	27 %	21 %	79 %
Zone entière PROGRES	31 %²⁸	22 %²⁹	78 %
Zone et processus BRACED	NR	43 %	57 %
Enquête HEA de référence – Juil. 11	69 %	54 %	46 %

Deux observations par rapport à ces chiffres et leur comparaison avec les résultats du processus similaire mené dans le cadre du BRACED et avec les résultats de l'enquête HEA de référence de juillet 2011 :

- Les pourcentages de ménages P et TP par rapport à la population totale (1^{ère} colonne) sont très différents entre l'enquête HEA de référence et le ciblage des plus vulnérables dans le cadre du PROGRES. Il est difficile néanmoins d'interpréter quelque chose de ce constat.
- Le pourcentage de ménages TP (2 et 3^{èmes} colonnes) dans le cas du PROGRES est élevé en comparaison aux résultats du BRACED et de l'enquête HEA de référence. Cela semble indiquer³⁰ que le processus et notamment l'étape de screening par ordinateur ont été « généreux » dans l'inclusion des ménages les plus vulnérables dans la catégorie « TP ».

La qualité du ciblage ayant été étudié, l'évaluation se penche à présent sur l'adaptation des activités aux capacités et besoins des ménages les plus vulnérables. Un effort certain existe au niveau du projet pour concevoir et adapter les activités en fonction de la vulnérabilité et des catégories socio économiques. Certaines activités sont à large portée en ciblant les ménages pauvres et très pauvres comme l'activité englobant l'amélioration de la fertilité du sol et l'intensification des productions vivrières (distribution de semences, adoption des pratiques CES/DRS) pour 4200 ménages. D'autres associées à des mesures de protection sociale (filets

²⁷ La population totale en terme de nombre de ménages dans les 3 communes étudiées a été fournie par ACF à travers les listes des villages remises au consultant.

²⁸ Pour les seules 3 communes citées dans le tableau

²⁹ Zone entière PROGRES avec les 5 communes

³⁰ L'évaluation parle au conditionnel dans la mesure où les fichiers et formules de calcul ne sont pas disponibles pour vérifier cette hypothèse.

sociaux à la soudure, recapitalisation de cheptel) vont cibler spécifiquement les très pauvres (1500 ménages TP pour la distribution de céréales et 500 pour le cheptel) ou les plus exposés à la malnutrition (ménages TP et P ayant des enfants entre 6 et 23 mois), ce qui va permettre de sécuriser leur capacité de production et d'implication dans les activités dites productives. D'autres enfin (aménagement de jardin de santé et de bas-fonds et création d'AGR) ciblent indifféremment les ménages volontaires et membres des groupements bénéficiaires tout en veillant à l'inclusion de femmes et de ménages P et TP. Enfin la conception des activités productives prend en compte les faibles capacités de production des ménages TP et P. Ainsi par exemple pour l'adoption des techniques CES / DRS, le PROGRES a prévu la distribution d'outils manuels et la mise à disposition d'un camion benne (transport des moellons pour la réalisation de cordons pierreux) en réponse à des contraintes observées lors de la mise en œuvre du REPI.

Malgré ce souci du projet de penser des activités pour les ménages pauvres et très pauvres et d'adapter la méthodologie d'intervention en fonction de leurs capacités, l'évaluation note qu'un nombre sans doute assez significatif de ménages ne profite pas des activités comme c'est prévu. Cela concerne notamment les 2 activités de recapitalisation du cheptel et d'adoption des pratiques CES/DRS. Certains ménages ont vendu les ovins distribués par le projet rapidement et d'autres n'ont pas pratiqué les techniques zaï et autres. Le projet ne fait pas malheureusement d'analyse différenciée (par ménage) qui permette d'appréhender ce taux d'échec.

4.5 Efficience

Il est toujours difficile d'analyser de façon rationnelle et précise les moyens financiers utilisés en comparaison des activités et résultats obtenus. Une analyse rapide révèle que le budget est équilibré et que les moyens financiers utilisés le sont prioritairement pour la mobilisation de moyens et la réalisation d'activités au bénéfice direct des populations ciblées.

Un retard d'environ 3 – 4 mois est survenu entre la date officielle de début de programme (15 novembre 13) et le début de sa mise en œuvre effective en février 2014 (réalisation des ateliers de planification opérationnelle). Ce retard n'a cependant pas de conséquences majeures sur l'efficience du PROGRES.

4.5.1 Dispositif de mise en œuvre et ressources humaines et matériels disponibles et utilisés

Le dispositif de mise en œuvre du programme est tel qu'annoncé dans le document de projet. PROGRES est coordonné par un Responsable Programme et un Responsable Programme Adjoint et supervisé par la Coordinatrice Terrain en charge de tous les projets d'ACF dans la Gnagna. Dans la partie inférieure de l'organigramme, les ressources humaines se divisent en 6 Responsables Projet (4 RPRO en charge de communes ou zones géographiques, 1 RPRO en charge de la composante 1 et 1 RPRO nutrition) et 11 animateurs endogènes en charge de la mise en œuvre des activités dans leurs villages d'attribution. L'ensemble du personnel vit et

travaille dans les chefs-lieux de commune et dans leurs zones d'affectation. La majeure partie de ce personnel est en place pour ACF depuis 3, 4 ou 5 ans dans la Gnagna et a donc une très bonne expérience de la zone et un bon contact avec les populations et les autorités locales et communales.

Ce dispositif est solide et donne de bonnes garanties pour la bonne exécution des activités. Cependant il existe des limites à ce dispositif en place.

Tout d'abord le projet souffre à sa tête d'un certain turn-over dans la fonction importante de « responsable de programme ». 2 personnes sont passées à la tête du PROGRES et actuellement le poste est vacant depuis mi septembre (4 mois). Le RPA assure l'intérim. Ce turn-over et cette vacance de poste n'a semble-t-il pas de répercussions sur l'exécution du projet au niveau des activités de terrain. Il serait imprudent néanmoins de penser que cela n'a aucune conséquence sur la marche du projet et la qualité des activités. Par exemple le RPA depuis qu'il assure l'intérim passe en moyenne 2 jours par mois sur le terrain au lieu de 4 avant. D'autre part, le travail de suivi-évaluation et de rapportage et documentation s'en ressent naturellement comme le montre le paragraphe plus bas.

PROGRES a intensifié ses activités et développé sa zone d'intervention par rapport au REPI mais sans augmenter dans le même temps le nombre d'animateurs endogènes, poste clé dans l'exécution et le suivi des activités auprès des bénéficiaires. La mission de monitoring externe d'Europe Aid en août 2015³¹ parle d'une surcharge de travail pour les animateurs ACF³², ce que confirme l'évaluation à mi-parcours. Cette surcharge est surtout vraie pendant les 5-6 mois de campagne agricole (hivernage). La présence dans les villages d'intervention et le suivi des bénéficiaires et des groupements au delà de l'exécution des activités s'en ressentent forcément.

PROGRES souffre d'expertise technique au sein de son personnel au niveau des RPRO et des animateurs. Le niveau d'éducation de ce personnel est en général assez faible ou au moins pas en accord avec leurs responsabilités dans le projet. L'expérience terrain de ce personnel compense certaines lacunes mais jusqu'à un certain point. Un cadre d'ACF Bogandé dit sans équivoque : «il faut arrêter de demander à nos animateurs de former (les bénéficiaires) sur les itinéraires techniques ». L'approche de polyvalence et multi-sectorialité prônée par ACF pour la fonction d'animateur endogène qui prévoit que ce dernier est en charge de toutes les activités dans la zone et dans les villages d'attribution n'est pas remise en cause. En même temps, notamment sur ce type de projet qui atteint une complexification sur certaines activités, plus d'expertise technique notamment dans le domaine agronomique serait nécessaire. Les partenariats techniques avec les services de l'agriculture et des ressources animales sont certes efficaces mais leurs interventions se limitent à quelques étapes (certes importantes) de la réalisation des activités (organisation de formations, mise en place des aménagements...). Leur rôle apparaît limité dans l'accompagnement / suivi technique des groupements ou ménages bénéficiaires. La solution d'un RPRO AGRO (ou SAME) est bonne pour la supervision technique et terrain des activités et du travail des animateurs. Cette fonction existe au sein de PROGRES mais la personne est en charge en même temps d'une zone géographique et en final il joue peu son rôle de RPRO AGRO pour les autres communes / zones.

³¹ ROM report

³² Le ROM Report parle d'une démotivation des animateurs et d'un malaise que l'évaluation à mi-parcours n'a pas par contre constaté.

Le poids ou l'influence de la coordination Ouagadougou et notamment des Responsables De Départements (RDD GRC et RDD SAME) n'est pas évidente dans ce projet. Il faut dire que les RDD ont de nombreux projets et autres tâches sous leur responsabilité, et leur disponibilité pour des missions de supervision est limitée. Cela est surtout préjudiciable pour la composante 1 qui est complexe et innovante et qui aurait mérité plus de support de la coordination nationale.

Concernant les moyens de transport (motos et véhicules 4 X 4 pour le personnel) sur la zone d'intervention, il semble que les moyens mobilisés soient globalement suffisants par rapport à la couverture géographique, aux volumes d'activités et au personnel terrain mobilisé. En période d'hivernage, certaines zones ou villages sont difficilement accessibles, ce qui complique fortement la progression des activités.

PROGRES prévoit pour l'exécution de nombreuses activités l'achat et la distribution ou dotation d'équipements et intrants aux ménages et groupements bénéficiaires. Du fait d'achats ou approvisionnements tardifs ou contrariés par différents facteurs (internes ou externes), de nombreux cas de distributions ou dotations faites dans un timing inapproprié sont observés. L'analyse de l'efficacité, activité par activité, dans la partie suivante le montre plus objectivement.

4.5.2 Partenariat et coordination

Le partenariat institutionnel tel que définit dans le cadre du financement EuropeAid engage 3 communes et mairies de la Gnagna au côté d'ACF Bogandé pour la mise en œuvre du projet et notamment de la composante 1. La découverte des exigences de la gestion d'un tel projet et financement pour ces collectivités territoriales, faiblement structurées et très nouvelles sur ces questions, est grande. Les premiers mois de collaboration avec les maires et les conseils municipaux ont été difficiles avant que ceux-ci soient destitués ou dissouts suite à la crise d'octobre 2014. Le partenariat actuel avec le préfet et l'administration locale est simplifié mais ne répond plus totalement aux objectifs originels du projet. Les maires ou PDS et ACF Bogandé ont nommé de façon judicieuse dans chaque commune un point focal, interlocuteur direct du personnel projet d'ACF. Mais souvent cette personne manque de compétences et de dynamisme et est peu motivée par l'absence de rétributions proposées par PROGRES. L'engagement et la participations des mairies et des PDS sont poussifs et basés sur un mode réactif en fonction des demandes d'ACF dans un mode plus de bénéficiaire que de partenaire. On note des variations entre les communes participantes. Il semble par exemple que la commune de Manni soit un peu plus dynamique et engagée par rapport aux deux autres. Toute l'équipe d'ACF Bogandé depuis la Coordinatrice Terrain jusqu'au personnel de terrain est très engagé au quotidien pour animer et dynamiser ce partenariat mais fait face aux limites structurelles de ces instances. Ces efforts importants et louables d'animation au quotidien (et de personne à personne) auraient du être menés dans un cadre institutionnel ou formalisé de pilotage qui n'existe pas. Il aurait été bon de créer un comité de pilotage ou au moins d'organiser de façon régulière (tous les 3 ou 6 mois) des sessions de travail (réunissant ces 3 communes et les STD), de revue de l'avancement du projet. Cela aurait pu donner un peu plus de cohérence et de dynamique à la démarche partenariale du PROGRES.

Les partenariats avec les Services Techniques Déconcentrés provinciaux et leur personnel (principalement les agents communaux) sont positifs et globalement efficaces. Ces STD ont à présent une bonne habitude de travailler avec les ONG. Leur appui et participation dans PROGRES ne sont pas éloignés de leur expertise et occupation habituelle. La qualité de la

collaboration dépend beaucoup de la bonne-volonté des personnes en place au niveau de la direction provinciale et des agents de terrain. L'argent versé au niveau des directions provinciales n'arrive pas toujours aux destinataires notamment les agents communaux qui sont engagés dans le travail de terrain avec le personnel ACF. Les agents communaux des STD sont souvent sollicités de multiples façons notamment par d'autres programmes, et leur disponibilité pour PROGRES n'a pas été toujours à la hauteur des besoins et des conditions des accords signés. De même le turn-over important dans les STD au niveau local est assez perturbateur pour les dynamiques d'équipe et de partenariat que le projet tente de créer. ACF a amélioré en 2015 le cadrage de ces partenariats en développant des budgets et des plans d'action plus détaillés.

ACF dans son partenariat fort avec les mairies et les services de l'Etat en oublie un peu la société civile et la coordination avec d'autres acteurs en dehors du PROGRES. Le document de projet mentionne une *coordination avec les programmes en cours (Programme FASO-USAID...)* qui permettra d'assurer une cohérence des messages et une optimisation des outils utilisés sur la région mais force est de constater que cet effort de coordination est faible (des deux cotés). Certaines ONG ou associations qui travaillent dans la Gnagna œuvrent dans des champs similaires à ceux du PROGRES. Par exemple la Croix Rouge burkinabée œuvre semble-t-il localement dans la gestion des risques de catastrophes par différents mécanismes et activités. L'association Tin Tua œuvre ou a œuvré dans le cadre du programme FASO dans des activités d'amélioration des productions agricoles (amélioration de la fertilité des sols par les techniques CES / DRS et aménagement de bas-fonds) similaires à ce que fait le PROGRES dans sa composante 2. Il ne semble pas y avoir de problème d'interférence ou de duplication cependant, un rapprochement plus grand entre ACF et certains autres acteurs de la société civile dans un enrichissement de compétences profiterait ou aurait profité au projet.

4.5.3 Le système de suivi-évaluation et de rapportage

Les rapports internes en lien avec les activités menées font une analyse factuelle des réalisations physiques et des activités menées mais l'analyse qualitative et la remontée des difficultés rencontrées sont faibles, comme le rapport ROM d'EuropeAid le souligne aussi. La documentation de certains processus (formations, ateliers) importants est manquante. La collecte des données pour le suivi –évaluation est menée principalement par les animateurs ACF, ce qui rajoute à leur charge de travail évoqué plus haut dans ce rapport. Les « grandes » enquêtes (PDM³³ et collecte périodique des indicateurs clés SAME) liées au système de Suivi & Evaluation du programme devraient être confiées à des équipes d'enquêteurs externes. Le travail de rapportage des STD est satisfaisant en comparaison avec d'autres projets, mais très faible du côté des communes (mairies / PDS) malgré leur statut de « partenaire » officiel dans le cadre du financement EuropeAid.

Si le système de suivi-évaluation a été bien défini à la conception du projet (comme le révèle l'évaluation plus haut dans ce rapport) au niveau du cadre logique (définition des IOV et des sources de vérification), il y a un déficit de cadrage et de planification des activités de suivi –

³³ Post Distribution Monitoring

évaluation au lancement du projet. En année 1 (2014), le système de suivi évaluation a été défaillant dans la mesure des résultats directs des activités (en lien ou non avec la mesure d'IOV du cadre logique). Par exemple aucune enquête PDM n'a été menée suite aux distributions de céréales et de farines infantiles. En 2015 le système a été mieux structuré et s'est amélioré sensiblement. Les IOV SAME ont commencé à partir d'avril 2015 à être mesurés tous les 4 mois. La PDM sur les filets sociaux (Distribution de céréales) a eu lieu suite à la distribution de 2015. Le niveau d'analyse reste malgré ces progrès insuffisant à l'image de ces exemples. Quelques IOV du cadre logique ne sont pas mesurés³⁴. La composante 3 sur la qualité de l'alimentation est très peu analysée ou évaluée (pas de PDM sur les Filets Nutritionnels Saisonniers (FNS)). L'action « aménagement et exploitation bas-fond » est analysée à la seule lumière de carré de rendement. Aucun suivi des emblavements et productions individuelles des ménages et des difficultés rencontrées (notamment pour les ménages P et TP) n'est mené comme c'était prévu. L'activité « recapitalisation de cheptel » donne là aussi des chiffres globaux mais ne montre pas la grande variabilité qui existe entre les ménages. Aucune étude CAP³⁵ n'est menée sur les composantes 2 et 3 alors que l'essentiel de l'action du projet vise le changement des aptitudes, pratiques et comportements des bénéficiaires. Les IOV liés aux activités³⁶ (niveau « résultats » dans le cadre logique) ne sont pas mesurés au départ.

L'analyse de l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle et de la résilience des ménages bénéficiaires est menée classiquement par la mesure au départ (point de comparaison) et régulière des indicateurs clés SAME. La méthode pour l'échantillonnage des ménages enquêtés et l'outil de collecte des données (questionnaire) utilisés sont corrects. L'approche présente en même temps des limites. Le système n'a pas prévu de villages et ménages témoins (comme BRACED). L'échantillon de 380 ménages rassemble des ménages ayant été bénéficiaires de 1 ou plusieurs activités mais sans que l'analyse différenciée soit faite (et soit possible). Ce travail (collecte de données tous les 4 mois auprès de 380 ménages) est très consommateur de moyens et de temps surtout dans une configuration basse en terme de moyens humains. L'interprétation des résultats en terme d'évolution de ces indicateurs clés et de la contribution du projet est très peu évidente malgré les dires du projet³⁷.

La capacité réelle de tirer des conclusions objectives et intéressantes sur l'impact ou effets des projets sur l'amélioration de la situation des ménages par l'utilisation de cette méthode et de ces indicateurs n'est pas démontrée. Le système de suivi-évaluation interne est globalement défaillant sur son analyse des produits et bénéfices tangibles résultant directement de la réalisation des activités (définition des « résultats » suivant l'approche cadre logique) aussi bien en terme d'analyse des gains de production et de revenu (et de leur variabilité entre

³⁴ 3 exemples: 1) amélioration de l'indice de résilience des ménages bénéficiaires à la fin de l'action; 2) Au moins 80 % des femmes des ménages bénéficiaires sont capables de citer au moins 3 bonnes pratiques prévenant les risques de malnutrition pour leurs enfants ; 3) le statut nutritionnel des enfants de 0-23 mois et femmes enceintes et allaitantes (MUAC et/ou Poids /taille) des ménages bénéficiaires directs des jardins de santé progresse entre l'enquête initiale et l'enquête finale.

³⁵ Connaissance, Aptitudes et Pratiques

³⁶ Par exemple : « 75 % des ménages bénéficiaires augmentent et diversifient leur source de revenu (indicateur mesuré par type d'activité) ». Sources de vérification : enquête initiale et enquête finale.

³⁷ Le rapport d'évaluation à mi-parcours des indicateurs de SA (avril 15), 9 mois après la baseline (juillet-août 14), dans des conditions différentes évidentes (en terme de SA) parle malgré cela de « contribution des activités du programme » à chaque fois qu'un indicateur évolue positivement.

bénéficiaires) qu'en terme d'analyse de changement au niveau des groupes cibles (de comportements et pratiques). Ces analyses détaillées (mieux que la mesure des indicateurs SA) semblent plus adaptées pour démontrer la réussite d'un projet et de se projeter (avec prudence) sur les effets escomptables à moyen ou long terme.

4.6 Efficacité

L'analyse de l'efficacité dresse ici quelques constats généraux, le lecteur est invité à se référer à l'annexe 3 pour une analyse plus détaillée des réalisations et des difficultés rencontrées, activité par activité.

D'un point vu purement quantitatif ou comptable, PROGRES a réalisé les activités prévues à un rythme soutenu et présente donc au terme des deux premières années un état d'avancement très satisfaisant qui lui permet d'envisager la dernière année avec une certaine quiétude. L'analyse qui suit se concentre sur la qualité d'exécution des activités et les problèmes éventuels rencontrés.

L'effort de considérer le rôle des femmes dans la vie et économie des ménages se retrouve dans la mise en œuvre du projet et l'exécution des activités. Les quelques exemples et chiffres donnés ici le soulignent :

- 250 femmes (25 % environ) sont exploitantes de bas-fonds parce qu'elles ont participé plus que les hommes aux travaux d'aménagement et qu'elles « contribuent davantage à la vie des ménages » (parole d'un bénéficiaire homme rencontré); elles sont souvent membres du bureau du COGES ;
- Toutes les femmes chefs de ménage, soit 2427 (23 %), ont été ciblés comme ménage TP ou P sur les 10 351 ménages sélectionnés.
- Sur les 250 leaders endogènes (formés en techniques antiérosives et compostage), 24 sont des femmes (10%), ce qui intéressant pour une activité champêtre de préparation des sols et des semis (productions vivrières) dominée traditionnellement par les hommes ;
- Distribution de semences de sésame (haute valeur nutritionnelle) pour les femmes chefs de ménage, en plus des autres semences données pour tous les ménages quelque soit leur statut ;
- Malgré la présence de ces activités « pro femme », les hommes ne sont pas exclus. Certains (2%) sont membres des jardins de santé. Même s'ils ne le sont pas, beaucoup d'hommes participent à la mise en place des sites maraîchers et à la préparation du sol.

4.6.1 Efficacité de la composante 1 (Cadre de Gestion des Risques de Catastrophes)

Au niveau de la composante 1, le projet a réalisé avec un niveau de qualité satisfaisant un certain nombre d'activités intéressantes (Cf. annexe 3) qui visent à renforcer les compétences des instances communales et de les doter d'outils et de méthodes pour prévenir, anticiper et prendre en charge les crises / catastrophes. L'efficacité est problématique principalement au niveau du partenariat avec les mairies puis depuis janvier 2015 avec les délégations spéciales (même si la situation est meilleure avec les DS). ACF porte fortement cette composante. La position des mairies ou communes est plutôt celle de « bénéficiaire » forcé que véritablement de « partie prenante », dynamique et motivée, pour ce travail de renforcement qui leur est destiné.

Il était prévu des (2) sessions réunissant l'ensemble des partenaires et interlocuteurs (Maires, Secrétaires Généraux, Présidents des Commissions spécialisées Communales, STD...) engagés dans cet axe 1 au niveau des 3 communes concernées. En 24 mois de projet, aucune séance n'a eu lieu (à part l'atelier de lancement en février 2014). Ces sessions pouvaient de façon appropriée se faire dans les cadres de concertation provinciaux et départementaux de secours d'urgence et de réhabilitation (COPROSUR et CODESUR) qui n'ont jamais été mobilisés dans le cadre du projet. Elles auraient permis d'une part de compenser le problème de compréhension et d'appropriation des acteurs et partenaires locaux, d'articuler / donner du liant aux différentes activités et processus menés, et enfin de renforcer la légitimité et le dynamisme autant soit peu de ces comités CODESUR et COPROSUR peu opérationnels et actifs.

4.6.2 Efficacité de la composante 2 (Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence)

La composante N°2 du projet est sans aucun doute celle qui mobilise le plus de ressources financières, matérielles et humaines. La plupart des activités sont exécutées au terme des 2 ans sur la phase « investissement » (formation, dotation en matériels et intrants, aménagements des sites...). La dernière année sera consacrée principalement au niveau de l'action dans la composante SAME à un travail de consolidation visant l'accompagnement (organisationnel et technique) des groupements bénéficiaires en fonction de leurs activités et de leurs besoins propres. L'activité de renforcement des capacités de gestion et d'organisation des groupements a commencé depuis quelques mois. Elle devra mobiliser l'attention et les efforts dans cette dernière année.

4.6.3 Efficacité de la composante 3 (Consommation – Pratique)

Sur la composante 3, l'évaluation fait les remarques suivantes même si son niveau de compréhension et d'analyse de ce volet du projet est sensiblement plus faible que pour les autres composantes :

- Dans la mesure où un nombre significatif de villages bénéficiaires de PROGRES ont déjà reçus des sensibilisations nutritionnelles similaires de la part d'ACF ou d'autres ONG et programmes (Nutrifaso et programme FASO) dans le passé, il aurait été bon de préciser au départ le besoin « restant » ou « persistant » par une enquête CAP afin d'analyser les pratiques, comportements et aptitudes actuels des populations et ainsi mieux concevoir (préciser) les actions de sensibilisation.

- Le document de projet spécifie que les activités de nutrition de la composante 3 (dépistage et sensibilisation) seront conduites avec l'implication des comités villageois de nutrition (CVN) et des Agents de Service à Base Communautaire (ASBC). Cette stratégie n'a finalement pas été suivie dans le cadre de PROGRES alors qu'elle avait été appliquée dans REPI. Les arguments d'ACF sont compréhensibles, cependant l'implication de ces CVN est possible et nécessaire (comme le confirme le GRET³⁸ qui a lancé il y a environ 10 ans le programme FASO ces CVN). Une certaine forme d'intéressement ne doit pas être exclue pour faire participer ces personnes et comités. Les techniciens endogènes (activité de vulgarisation agricole de pratiques culturelles positives) formés et lancés par le projet sont intéressés à la mise en place des parcelles de démonstration par la construction fosses fumières et la dotation en intrants. Il pourrait en être de même pour les CVN si ces membres étaient engagés dans les actions de sensibilisation.
- Chaque animateur ACF organise les sessions de sensibilisation suivant ses choix et son analyse (empirique) des besoins et des priorités. L'analyse CAP au départ permettrait d'encadrer un peu mieux ses choix et de définir ses « axes » ou priorités de sensibilisation. La sensibilisation de masse va se faire sur 1 ou 2 séances par village, ce qui est rapide.
- Les vecteurs ou supports de sensibilisation restent les mêmes boîtes à image que les populations ont vu de nombreuses fois (dans le cadre du REPI, du programme Faso). Le projet innove de façon intéressante avec des démonstrations culinaires et des théâtres forum mais seuls les villages abritant les bas-fonds et les jardins de la santé (34 villages) sont bénéficiaires.
- Les bénéficiaires dans les groupes de discussion animés lors de l'évaluation ne citent pas naturellement cette activité d'éducation nutritionnelle alors qu'elles le font sur les activités productives. Ce genre d'activité motive moins les bénéficiaires. Les groupes d'aliments et la nécessité de constituer des repas équilibrés sont systématiquement mis en avant par les femmes bénéficiaires quand on évoque la question des acquis ou bénéfices de la sensibilisation.
- Les distributions de farine Yonhanma (produites par les unités de production locales soutenues par le GRET) ont été menées au bénéfice de 1500 enfants de 6 à 24 mois en 2014 et 2015. Un gros retard est observé cette année du fait d'un problème d'approvisionnement des unités de production. Les distributions avaient encore lieu au moment de l'évaluation 2 ou 3 mois après le pic de soudure. Le système de ciblage des villages bénéficiaires et des ménages TP et P concernés et bénéficiaires n'est pas très clair mais il semble qu'il ne soit pas basé sur une analyse spécifique de vulnérabilité et de besoin de certaines zones ou villages (suivant notamment les données des districts de santé et des Centres de Santé et de Promotion Sociale). Le niveau d'adoption et de pratique des farines infantiles par les ménages/ femmes bénéficiaires n'est pas mesuré par le projet (absence d'enquête CAP).

4.7 Durabilité et Potentialité d'Impact

L'analyse de la potentialité d'impact du projet est bien délicate et hasardeuse dans le cadre d'une évaluation à mi-parcours. L'évaluation l'apprécie ici à travers les premiers résultats et

³⁸ Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques

bénéfices tangibles des activités au profit des bénéficiaires. Ces premiers éléments peuvent donner des enseignements sur les effets escomptables à moyen ou long terme.

Les risques concrets qui menacent la bonne continuation de ces activités et l'obtention de bénéfices à long terme sont aussi analysés (en terme de durabilité). La question de la durabilité est déjà posée dans l'énoncé du projet PROGRES en tant qu'intervention qui s'inscrit dans la continuité du REPI et dans la pérennisation de ses actions, notamment à travers le renforcement des capacités d'organisation des groupements soutenus jusqu'alors. Que l'on parle de projet de relèvement et de construction de la résilience sans évoquer le mot « développement », ce type de projet s'inscrit bien dans une dynamique de changement profond et à long auprès des ménages bénéficiaires et des autorités locales. L'enjeu principal et la grande difficulté sont bien liés à la durabilité.

4.7.1 Potentialité d'impact et durabilité de la composante 1 (Cadre de Gestion des Risques de Catastrophes)

ACF et ses partenaires posent les choses de façon ambitieuse en intitulant cette composante DURABILITE.

Si globalement les activités proposées sont pertinentes et les acquis actuels sont intéressants, un scepticisme général existe sur la durabilité de cette action menée auprès des autorités communales. Leur manque général d'initiative et d'appropriation sur cette composante associé à leur faiblesse structurelle ne sont pas des signes encourageants de la durabilité des outils et méthodes développées. De façon générale le travail de formation de PROGRES à destination des « gestionnaires locaux » des crises est insuffisant et il est fort possible que ces instances soient incapables techniquement de reproduire certaines opérations à l'issue de l'action, comme la mise à jours des listes des ménages TP et P ou la réalisation d'études EPVC. En même temps il semble clair que la question ne concerne pas seulement un manque de « capacités » techniques et financières. Des rouages, habitudes et mentalités, souvent contraires à des notions d'efficacité et rationalité et aux principes mis en avant par le projet, existent chez ces instances et acteurs locaux et persisteront au delà d'un tel projet. Certaines personnes rencontrées (hors équipe ACF) se satisfont de la situation actuelle sans maire et conseil municipal en signifiant que le fonctionnement de ces personnes et organes est trop politique et ne permet pas un bon travail. Il n'est pas certain que les élections municipales en janvier ou février 2016 avec la nomination d'un nouveau maire et conseil municipal à quelques mois du terme du projet facilitent la fin du projet sur cette composante et notamment un certain travail de consolidation.

L'élaboration comme prévu (mais pas ou mal réalisé à ce stade) de plans communaux de gestion des risques (à l'intention et l'usage des mairies et de l'administration locale), qui rassemblent de façon organisée les méthodes, outils et pratiques (développés entre autres par le PROGRES) utiles en matière de préparation et de réponse aux crises, pourrait consolider les acquis.

Les PCD révisés incluent bien des mesures pro-résilience, pro-nutrition en faveur de la prévention des risques et du renforcement de la résilience des populations vulnérables.

Certaines mesures sont même très nouvelles³⁹ (telles que la sensibilisation sur l'alerte précoce et les changements climatiques ; la sensibilisation sur la malnutrition et la promotion des farines améliorées ; et la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles à travers des séances de sensibilisation et des démonstrations culinaires) et sont le résultat indéniablement du travail de plaidoyer d'ACF. La planification du renforcement de la gouvernance et des capacités techniques de la commune prévoit même des formations des élus locaux et du CODESUR sur la gestion des risques et catastrophes ainsi que la réalisation de rencontres des membres du CODESUR pour élaborer des plans de réponses aux crises/catastrophes. Les PCD révisés (2015-2019) vont durer au delà de la vie du projet. L'impact d'un tel travail va dépendre de la mise en œuvre des PCD et des dites mesures prévues.

Il n'est pas certain que les listes des ménages P et TP établis dans le cadre de PROGRES permettront aux autorités locales de devenir en cas de crise un acteur clé des actions de réponse, en facilitant le travail d'identification des vulnérables. Les premiers éléments de réponse ne sont en effet pas très favorables. Le service provincial de l'action sociale, les communes (PDS) et les CVD avaient l'occasion en 2015 dans le cadre des filets sociaux et mesures sociales⁴⁰ de l'Etat burkinabé d'utiliser ces listes. Force est de constater que ces listes n'ont pas été utilisées. Les raisons sont différentes et contradictoires d'un interlocuteur ou à un autre. Une des raisons souvent avancée est que l'Etat a son propre fonctionnement et mécanisme de ciblage. En même temps c'est ce même Etat qui avec les PTF œuvre semble-t-il pour l'institutionnalisation de la méthode HEA pour le ciblage des bénéficiaires des filets sociaux. Certaines personnes rencontrées pendant l'évaluation pensent que ces listes sont inapplicables par les acteurs locaux qui préfèrent emprunter d'autres méthodes ou voies.

Le bulletin trimestriel de veille sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la province de la Gnagna initié par le projet depuis quelques projets repose sur un mécanisme assez simple et peu coûteux. Toujours est-il que l'initiative vient d'ACF et les petits besoins financiers pour réunir les membres du comité de publication et l'édition des bulletins sont couverts par le projet. Il est donc fort possible que ce bulletin disparaisse après l'arrêt du projet.

Les arbres issus de l'activité « reboisement d'arbres et protection des berges » ont un avenir incertain. Même si aucun chiffre fiable n'existe, beaucoup d'arbres plantés en 2014 (50 à 70 % selon les estimations de certains) seraient déjà morts. La situation est meilleure pour les arbres de 2015. Aucun système de protection des aménagements forestiers n'a été fait. La mobilisation des communautés concernées par les communes et les services de l'environnement a été faible ou n'a pas donné de résultat convaincant, ne laissant pas espérer un entretien des jeunes plants par les villageois. Une approche reboisement individuel et incitatif suivant une approche agroforesterie aurait été beaucoup plus durable et adapté au projet.

³⁹ dans le sens où elles n'apparaissaient pas dans les PCD (2010-2014) précédents

⁴⁰ Projet de renforcement de la protection sociale au Burkina Faso (PRPS) en place depuis 2013 - Distribution de céréales pour 2889 ménages dans la Gnagna en 2015-

4.7.2 Potentialité d'impact et durabilité de la composante 2 (Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence)

Sur cette composante liée à l'amélioration de la sécurité alimentaires des ménages P et TP, les critères de potentialité d'impact et de durabilité sont analysés principalement au niveau des activités dites productives. L'évaluation analyse ici comment les activités de production agricole, d'élevage et génératrices de revenus renforcées ou créées par le projet ont permis à court terme (depuis la mise en place des activités) aux groupements ou ménages individuels concernés de produire plus de nourriture ou de générer des revenus monétaires nouveaux et comment ces mêmes activités vont permettre de continuer de le faire à moyen ou long terme par la maîtrise de certains risques.

De façon générale, il existe une forte potentialité d'impact de ces activités qui représentent souvent les meilleures opportunités de revenus et de productions dans le contexte local, tout en étant souvent nouvelles pour les villages et les ménages ciblés. Hormis l'amélioration et l'intensification des productions vivrières, ces activités créent de nouvelles sources alimentaires ou de revenus pour les ménages qui en sont bénéficiaires sans créer de conflits apparents ou importants avec les activités existantes.

L'analyse de potentialité d'impact et de la durabilité est menée dans l'annexe 4 sur les 5 activités productives planifiés par le PROGRES. De façon générale, au vu des résultats positifs ou très positifs pour certains groupements, sites ou ménages individuels, le potentiel d'impact de toutes ces activités est élevé. On constate une grande variabilité dans ces premiers résultats (rendements et productions agronomiques et revenus monétaires notamment) des activités productives au profit des bénéficiaires. La variabilité existe entre les sites (bas-fonds et jardins de santé), en fonction de la qualité des sols et du niveau des pluies, entre les groupements (AGR) en fonction du niveau de dynamisme collectif, et aussi grandement entre les ménages pour les activités individuelles (production vivrières avec l'usage des techniques CES et DRS et du compost, jardin de santé et bas-fond⁴¹, recapitalisation de cheptel). Cette variabilité inter ménage semble dépendre (en plus des facteurs externes) de la maîtrise technique (facteur capital humain) des itinéraires et pratiques culturelles promues et de leur niveau d'adoption. De rapides sondages pendant les groupes de discussions menées pendant l'évaluation confirment cette grande variabilité dans les niveaux de production et de satisfaction des ménages bénéficiaires. Certains ménages s'en sortent très bien et sont satisfaits de l'investissement (toutes ces activités amènent un surplus de travail dans les ménages) qui a été rentable pour eux. Le surplus en terme de production ou de revenus est une récompense et un gage de durabilité. A l'inverse, pour les ménages qui n'ont pas bien compris les consignes ou ne peuvent pas les appliquer à la lettre, les résultats sont sensiblement plus faibles ou pas à la hauteur de leur espoir ce qui risque de les décourager rapidement.

Telle qu'analysée lors de l'évaluation, les facteurs « individuels » (activités individuelles de production des ménages sur des parcelles privées ou sur des sites collectifs) de bénéfices à long terme et durabilité de ces activités sont:

- La **maîtrise technique des producteurs** ; les activités (maraîchage, riziculture, et

⁴¹ Activité agricole menée individuellement même si le site est géré par un groupement.

production de savon) sont souvent totalement nouvelles pour les bénéficiaires concernés et très spécifiques techniquement. Hormis les formations au lancement des activités, il manque globalement dans ce projet un accompagnement technique (en quantité et/ou en qualité) pour la bonne exploitation et valorisation des bas-fonds et des jardins de santé. La configuration des ressources humaines au niveau de l'équipe ACF ne le permet pas.

- Les **moyens (main d'œuvre) et la volonté des ménages** notamment des plus pauvres. Il serait utile d'analyser quels sont les bénéfices pour les ménages les plus pauvres, et d'identifier quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ? Si l'accès aux activités productives est permis et facilité par le projet, certains freins peuvent exister, et existent encore, empêchant certains ménages de tirer un profit « optimum » ou simplement « satisfaisant » de ces activités. L'attention particulière qui sera portée aux difficultés rencontrées par les P et TP (installés sur les bas-fonds et les jardins de santé) et le suivi particulier des ménages P et TP afin d'analyser les impacts sur l'économie de ces ménages, préconisés dans le document de projet, ne sont pas menés par le projet.

Les facteurs « collectifs » (aménagement agricoles collectifs et AGR collective) de bénéfices à long terme et durabilité de ces activités sont les suivants:

- La **capacité de gestion des producteurs** notamment quand l'activité est menée dans le cadre d'un groupement; La plupart des groupements (GVF et COGES) soutenus par le projet ne sont pas nouveaux et ont souvent 10-15 années d'existence. Leur expérience en terme de vie associative et de gestion semble très limitée malgré cette ancienneté et les appuis reçus d'autres projets. La dynamique et les capacités des GVF sont très variables d'un groupe à un autre telle que l'évaluation a pu le constater sur le petit échantillon rencontré. La cohésion interne du groupe et la qualité et l'engagement des leaders sont des facteurs déterminants sur la performance des groupements. Il semble difficile de faire évoluer par la formation et l'accompagnement un groupe si ces qualités au départ (à la création du groupement) ne sont pas là. Les GVF et COGES soutenus sont souvent des groupes très importants de 50 à 100 membres et plus. Par expérience, on constate que la performance d'un groupement est liée inversement à sa taille. Il faudrait selon l'évaluation contrôler la taille de ces groupements. A l'occasion de la création de l'activité soutenue par le projet, les GVF accueillent souvent des nouveaux membres. L'intégration des nouvelles et la cohabitation entre anciennes et nouvelles peuvent être difficiles. L'activité de renforcement des capacités de gestion et d'organisation des groupements féminins et des COGES (bas-fonds) (évoquée dans le critère « efficacité ») rentre à présent dans une phase cruciale qui concerne l'accompagnement des groupements pour la mise en application des bonnes pratiques en matière de gouvernance et de gestion. La formation par les services de l'agriculture ne donne aucun support adapté (en langue locale) et aucun conseil ou méthode pour ce travail crucial et spécifique. Le projet et les animateurs d'ACF notamment ne semblent pas prêts et armés en terme d'outils et de compétences pour mener ce travail d'une façon qui ne se veut pas trop sommaire et académique.
- La **performance techniques et l'entretien** des sites collectifs (jardin de santé et bas-fond) ; la faiblesse de l'accès à l'eau et la dégradation des ouvrages (par manque d'entretien ou accidents) sont les principaux risques ou facteurs limitants.

- **La probabilité d’être suivi /soutenu après la fin du projet par un acteur local (notamment les Services Techniques Déconcentrés** comme ceux de l’agriculture et de l’élevage) : ACF parle dans le document de projet d’une *collaboration solide avec les services techniques de l’Etat (Agriculture, Elevage, Environnement,...) pour pérenniser l’impact de l’Action*. Certaines activités notamment liés à des aménagements collectifs peuvent en effet bénéficier d’un appui post projet des services de l’agriculture. En même temps leurs capacités d’accompagnement technique sur le terrain et d’aide directe (accès aux intrants...) à ces groupements semblent limiter.

Au final l’évaluation pose dans la matrice du tableau suivant une analyse (empirique) des risques par activité et suivant les différents facteurs évoqués plus haut.

Tableau 1: analyse des risques⁴² en fonction des activités et groupes cibles

	Facteurs « individuels »		Facteurs « collectifs » de risques		
	Maitrise technique ⁴³	Moyens et volonté	Capacité du groupement (GVF et COGES)	Performance technique et entretien des sites / capital	Appui par les STD
Parcelles vivrières (application des techniques CES /DRS et compost)	+	++			+++
Bas-fond - COGES	+++	+	+++	+++	+
Jardin de Santé - GVF	+++	+	++	++	+
AGR – GVF	+		++	+	++
Recapitalisation du cheptel	+	+++			+++

⁴² Haut (+++), moyen (++), faible (+) ou nul ()

⁴³ Dans ce tableau, la lecture de ces facteurs de risques doit être faite de façon inversée: faiblesse de la maitrise technique...

5 CONCLUSIONS, LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusions et Leçons Apprises

Les conclusions sont déclinées par critère CAD comme le corps de ce rapport. Les leçons apprises sont intégrées à ces conclusions et visent à tirer les enseignements des points forts ou faibles du projet au cas où une suite devait être donnée à ce projet ou un projet similaire devait voir le jour.

Conception

Les communautés et les communes bénéficiaires n'ont pas vraiment participé à définir les activités de PROGRES dans sa phase de conception. Pour concevoir PROGRES, ACF Burkina Faso s'est appuyé sur son expérience dans la zone d'intervention (depuis 2010) et sur les enseignements du programme précédent appelé REPI dont il est le prolongement. Le REPI a bénéficié d'un travail important d'évaluation et de capitalisation externes que l'on retrouve bien dans le PROGRES. Les composantes 2 et 3 SAME et prévention à la malnutrition du PROGRES sont en droite ligne avec les activités menées dans le REPI. La question est différente pour la composante institutionnelle et GRC du projet qui est nouvelle et complexe dans la thématique qu'elle aborde et les partenariats institutionnels qu'elle demande. La phase de lancement du projet n'a pas permis de compenser ce manque de concertation entre les partenaires à la conception, notamment entre ACF et les mairies, et de « reconcevoir » ou revoir les activités du projet notamment au niveau de sa composante 1. Les difficultés rencontrées par le projet dans cette composante révèlent aujourd'hui les manques à ce stade.

Leçon N°1 : La conception de la composante 1 a été menée de façon trop unilatérale par ACF. Une ONG qui s'engage dans un partenariat institutionnel avec des autorités locales / communales dans le but notamment de renforcer leurs structures et leur personnel doit à la conception du projet et pendant la phase de lancement créer un dialogue et mener un véritable travail d'explication et de co-construction même si c'est difficile et que la portée de l'exercice sera peut-être limitée.

Leçon N°2 : il faudrait prévoir au niveau des bailleurs des temps de conception de projet plus large afin d'assurer une conception participative notamment sur des axes innovants et complexes qui font appel qui plus est à des partenariats avec des acteurs locaux. Idéalement la mise en œuvre du projet devrait autoriser et financer des temps de diagnostic et de discussion supplémentaires avec les acteurs locaux et groupes cibles qui permettraient de préciser et amender certains volets ou activités d'un projet.

Pertinence

La stratégie d'intervention globale du projet repose bien sur les différents piliers de la sécurité alimentaire et les principes LRRD et de résilience qui soutendent les interventions humanitaires de relèvement au Sahel. Le projet est en forte concordance avec les stratégies du bailleur, de l'Etat burkinabé et de l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR).

De nombreux éléments montrent la pertinence globale de la composante institutionnelle GRC au sein du projet. La résilience ne doit pas être portée seulement au niveau des populations qui sont victimes des crises. La résilience demande des réponses construites dans la durée et dans une dimension collective et institutionnelle avec les acteurs locaux, Etat, collectivités territoriales et société civile. La décentralisation depuis plus de 10 ans met les communes et mairies en première ligne au niveau local sur les questions de développement de leur territoire et notamment de risques climatiques et gestion des ressources naturelles, enjeux de plus en plus cruciaux. La présence localement de cadres de concertation de secours d'urgence et de réhabilitation (COPROSUR et CODESUR) montrent que des premiers pas ont été faits dans ce sens mais beaucoup reste à faire pour opérationnaliser et renforcer ces cadres et les méthodes de travail.

La confrontation avec la réalité du terrain et du très faible niveau de maturité et capacité des mairies et autres acteurs locaux montre la nécessité que ces intentions ambitieuses et louables soient adaptées et modérées. Cette composante aurait dû emprunter une approche plus graduelle et plus en phase avec les attentes et le projet de ces partenaires.

Les activités des composantes SAME et Nutrition de PROGRES ont toutes été testées et démontrées dans leur adaptation au contexte et aux besoins des populations les plus vulnérables dans le cadre du projet REPI et ne posent pas de souci particulier en terme de pertinence. Ces activités sont intéressantes dans leur multiple complémentarité entre elles. Elles sont souvent ambitieuses sur un plan technique et sur le plan de la gestion collective (approche en groupement) d'autant plus qu'elles sont très nouvelles pour les villages et ménages qui sont bénéficiaires. En cela certaines activités sont difficilement pérennisables dans le temps d'un projet de 3 ans et de deux saisons agricoles d'expérience. L'exemple du REPI en est la preuve. La réponse d'ACF par des financements complémentaires et successifs et une action dans la durée dans les zones d'intervention est la seule qui existe véritablement. Elle devient problématique si ces financements cessent.

PROGRES a une approche participative (avec les populations) et partenariale (avec les acteurs locaux) forte. Si le partenariat avec les mairies dans sa configuration ambitieuse pose question au niveau de sa pertinence (et problème dans sa réalisation), il n'en est pas de même de la collaboration avec les Services Techniques Déconcentrés de l'Etat qui est jugée très positivement par l'évaluation.

Leçon N°2: La résilience collective, niveau village, est volontairement peu explorée et développée dans PROGRES. Les études EPVC menées au niveau villageois, porte d'entrée pour la promotion de la résilience et de la gestion communautaire des risques, ne sont pas suivies d'étapes ultérieures (création de comité d'alerte, formation avancée des CVD, mise en œuvre d'actions collectives de résilience). L'approche institutionnelle suivie par PROGRES demande peut-être un travail plus en profondeur au niveau de cette base villageoise comme

socle du travail au niveau communal. En tout cas il est plus tangible et accessible pour les populations et les responsables locaux.

Cohérence

La cohérence interne est bonne dans la mesure où le projet est bien aligné sur la stratégie pays d'ACF et traduit bien l'expérience d'ACF Burkina Faso sur les problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de renforcement de résilience, acquise depuis plus de 8 ans dans l'est du pays. Au niveau du terrain et de l'opérationnel, les différents projets et actions menés par ACF Bogandé sont très cohérents et complémentaires entre eux dans leur positionnement géographique ou thématique.

Dans sa dimension partenariale forte avec les communes et les services techniques déconcentrés provinciaux, le PROGRES s'inscrit naturellement dans des dynamiques locales et des cadres institutionnels existants animés par les collectivités territoriales et la présence de l'Etat (STD et préfecture). En même temps le projet essaie positivement de faire évoluer ces cadres et méthodes et de les rendre notamment plus opérationnels. Certains besoins et opportunités de rapprochement et de collaboration (légère) avec d'autres ONG actives dans la Gnagna ne sont pas vus et saisis par ACF Bogandé. Il n'a cependant pas été observé de problèmes de duplication ou chevauchement malgré cela.

Leçon 3 : Même si aucun axe de partenariat n'existe et est nécessaire, il convient d'être plus attentif aux expériences et initiatives des autres ONG notamment quand elles interviennent sur des problématiques et thématiques communes. Des échanges informels et épisodiques sont possibles et seraient sources d'enrichissement des pratiques. Dans le cadre de la composante « institutionnelle » n°1, associer la société civile locale qui a un rôle, une légitimité et une action sur les questions de gestion de crises comme la Croix Rouge burkinabée ne peut être que bénéfique.

Couverture

L'extension géographique de PROGRES par rapport au REPI de 3 à 5 communes associé à un plus grand nombre de villages ciblés par l'intervention est questionnée par l'évaluation. Au regard des besoins (non couverts dans la zone d'origine) et de moyens humains qui n'augmentent pas, cette extension ne se justifie pas vraiment et est un peu préjudiciable en terme de dispersion des ressources.

L'analyse spatiale des niveaux de résilience ou d'insécurité alimentaire et nutritionnelle suivie par PROGRES est insuffisante pour la sélection des villages et la répartition des activités par village. Les notions de zones homogènes, de vulnérabilité et de risques, et de villages prioritaires n'apparaissent pas de façon suffisante dans le mode de sélection des villages même s'il suit une certaine rationalité.

Le ciblage des ménages Pauvres et Très Pauvres pour la majeure partie des activités du PROGRES est annoncé dans le document de projet et est bien une réalité dans sa mise en œuvre.

Les différentes étapes de la méthodologie d'établissement de la liste des ménages vulnérables ont été menées avec beaucoup de rigueur, avec la participation des agents de l'action sociale et surtout avec la participation des autorités villageoises et des populations. Le niveau général de satisfaction de la Direction Provinciale de l'Action Sociale et des communautés sur le processus et les résultats en terme de ciblage des plus vulnérables est bon. Pour preuve les comités villageois de plainte n'ont enregistré aucune plainte. La principale limite concerne l'étape cruciale de sélection des ménages P et TP sur la base des listes de recensement qui est peu détaillé sur les critères et les valeurs utilisés et qui a été menée de façon peu inclusive. Certains résultats chiffrés (en comparaison avec l'enquête HEA de référence et les résultats du BRACED) présentent des incohérences et auraient mérité des vérifications et un processus de validation.

Les efforts du projet pour penser et adapter le contenu des activités et les modes opératoires aux capacités et besoins des ménages les plus vulnérables sont importants. Il existe malgré cela un certain nombre de ménages qui ne profite pas des activités comme c'est prévu. Cela concerne notamment les 2 activités de recapitalisation du cheptel et d'adoption des pratiques culturelles positives (CES/DRS et compostage). Le projet ne fait pas malheureusement d'analyse différenciée (par ménage) qui permette d'appréhender ce taux d'échec et surtout les raisons (humaines, techniques, et matériels). Certes ces « échecs » sont inévitables et doivent être imputés à un taux de perte propre à tout système ou approche, mais en même temps ils doivent nous interroger.

Leçon 4 : *La vulnérabilité économique et l'exposition aux risques sont variables entre les (sous) zones et les villages. Elles doivent être davantage considérées au regard de la question la prise en charge des besoins et d'une approche complète du critère de couverture. Comme le ciblage des ménages bénéficiaires les plus vulnérables, elle demande une méthode avancée d'analyse qu'il convient d'appliquer dès le début de la mise en oeuvre du projet. L'exemple du projet BRACED montre que le problème relatif au cas de PROGRES apparaît bien maîtrisé par l'ONG par ailleurs.*

Leçon 5 : *L'utilisation des listes de ménages les plus vulnérables et leur révision régulière par les services de l'Etat et des mairies aurait mérité : i) une participation plus grande sur tout le processus (screening compris) ; ii) une véritable formation à la méthode HEA et aux méthodes de ciblage ; iii) et des processus de vérification des résultats et de validation officielle des listes.*

Leçon 6 : *Si les activités dites productives sont pensées et construites pour être au maximum accessibles et bénéfiques, il n'en reste pas moins vrai qu'elles ne sont pas toutes adaptées à tous les publics vulnérables notamment les ménages très pauvres. Un système de suivi qui permette d'analyser les difficultés rencontrées et de prendre des mesures correctives (et d'analyser les impacts sur l'économie de ces ménages) est nécessaire. Un appui ou accompagnement particulier des plus vulnérables serait nécessaire même si cela se heurte aux problèmes des moyens humains. Un système de ciblage par activité en plus du ciblage par groupe d'existence devrait être instauré dans certains cas pour minimiser les échecs.*

Efficiencia

Le budget apparaît équilibré. Les moyens financiers engagés dans ce projet le sont majoritairement pour la mobilisation de moyens humains et matériels au bénéfice direct des populations assistées. Le dispositif de mise en œuvre est solide et donne de bonnes garanties pour la bonne exécution des activités. L'évaluation souligne les limites suivantes : i) le projet souffre à sa tête d'un certain turn-over dans la fonction importante de « responsable de programme ». Le poste est actuellement vacant depuis 4 mois ; ii) le PROGRES a intensifié ses activités et développé sa zone d'intervention par rapport au REPI mais sans augmenter dans le même temps le nombre d'animateurs endogènes, poste clé dans l'exécution et le suivi des activités auprès des bénéficiaires. Les animateurs sont surchargés et le suivi des bénéficiaires et des groupements au delà de l'exécution même des activités s'en ressent ; iii) le PROGRES souffre d'expertise technique au sein de son personnel terrain au regard de la complexité de certaines activités ; iv) le poids ou l'influence de la coordination nationale et des responsables de département n'est pas évidente dans ce projet. Cela est surtout vrai et préjudiciable pour la composante 1 qui est complexe et innovante et qui aurait mérité plus de support du RRD GRC.

Du fait d'achats ou approvisionnements tardifs ou contrariés par différents facteurs (internes ou externes), de nombreux cas de distribution ou dotation faites dans un timing inapproprié sont observés.

Les rapports internes font une analyse factuelle des réalisations physiques et des activités menées mais l'analyse qualitative et la remontée des difficultés rencontrées sont globalement absentes. Même si ses fondations sont bonnes (IOV et sources de vérification du cadre logique), le système de suivi-évaluation souffre d'un manque de cadrage et de planification. Il s'est amélioré en deuxième année 2015. L'analyse des résultats des activités, au niveau des gains de production et revenus et au niveau des changements de pratiques induits par le projet au niveau des groupes cibles, reste insuffisante. L'analyse de l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle et de la résilience des ménages bénéficiaires est menée classiquement par la mesure au départ (baseline) et régulière des indicateurs clés SAME. L'approche dans son ensemble et la méthode appliquée par le projet laisse l'évaluation dubitative sur la capacité de pouvoir en faire des interprétations objectives et intéressantes.

Leçon 7 : *L'expertise technique ne peut pas être déléguée totalement aux services et agents de l'Etat. Un tel projet aurait besoin d'un personnel AGRO spécialisé au vu de la complexité de certaines activités. Si la fonction de RPRO NUT est intéressante, un poste de RPRO AGRO volant et en support aux équipes terrain et notamment aux animateurs est plus essentiel dans un projet comme celui-là.*

Leçon 8 : *Le dimensionnement des ressources humaines notamment au niveau du personnel terrain est difficile. Le compromis n'est pas évident entre la nécessité de contenir les moyens et le budget dans des limites raisonnables et celle d'assurer une maîtrise d'œuvre de qualité, tributaire (entre autres) des moyens humains. Si le projet peut apparaître comme bien doté en moyens humains (en comparaison à d'autres projets), la régularité (et la qualité _ cf. point précédent) des visites de suivi et d'appui aux bénéficiaires, notamment pour les groupements et les activités productives nouvelles, est insuffisante pour consolider et pérenniser les acquis.*

Leçon 9 : *Si la qualité d'un système de suivi-évaluation repose au départ sur un bon cadre logique avec des IOV SMART et des sources de vérification fiables, son opérationnalisation au lancement du projet par un travail supplémentaire de cadrage, de planification et de construction des outils est aussi essentiel. Un système de suivi-évaluation doit reposer en premier lieu sur l'analyse des résultats des activités et notamment des changements de*

comportements et pratiques au niveau des groupes cibles. La mesure des indicateurs SAME et nutrition (dans le cas d'un projet sécurité alimentaire et nutrition) qui permet d'apprécier comment ces activités et ces changements améliorent la vie des ménages est un plus. Dans le cas PROGRES les priorités sont inversées. Dans PROGRES, les efforts se focalisent sur la mesure de ces indicateurs SAME et l'analyse des produits directs des activités est très insuffisante. Il faudrait prévoir dans des terrains d'intervention (comme la Gnagna) où plusieurs projets et financements sont en cours de mutualiser un responsable S&E en charge notamment de la saisie et du traitement des données et de la coordination globale des activités S&E. Il faudrait prévoir aussi, quand les ressources le permettent, de déléguer le travail d'enquête (sur les grandes enquêtes_mesure des indicateurs SAME et PDM) à du personnel extérieur (enquêteurs) pour ne pas surcharger le personnel terrain du projet.

Leçon 10 : dans une démarche partenariale comme dans le projet PROGRES, les ateliers de lancement doivent être l'occasion d'un véritable travail collectif inter partenaires de conception ou reconception des activités, de planification opérationnelle et de définition des rôles et responsabilités, et pas (seulement) de présentation du cadre et contenu du projet sur la base du document de projet. Ensuite un cadre formel de pilotage collectif du projet doit être mis en place et des réunions de suivi régulières doivent être organisées.

Efficacité

D'un point vu purement quantitatif ou comptable, PROGRES a réalisé les activités prévues à un rythme soutenu et présente donc au terme des deux premières années un état d'avancement très satisfaisant qui lui permet d'envisager la dernière année avec une certaine quiétude. C'est l'occasion de souligner la rigueur et le sérieux utilisés par ACF Bogandé dans la mise en œuvre du projet et l'engagement du personnel très présent et actif au plus près des populations.

Au niveau de la composante 1, le projet a réalisé avec un niveau de qualité satisfaisant un certain nombre d'activités intéressantes (Cf. annexe 4) qui visent à renforcer les compétences des instances communales et les doter d'outils et de méthodes pour prévenir, anticiper et prendre en charge les crises / catastrophes. Cette composante est fortement portée par ACF et ne se réalise pas dans des conditions satisfaisantes de partenariat avec les mairies ou communes qui montrent une faible motivation et implication. Cette activité souffre d'un manque de cadre et de travail de suivi et de dialogue profond entre les différents partenaires et interlocuteurs concernés. Des sessions de suivi étaient prévues mais n'ont pas eu lieu.

Pour la composante N°2, la plupart des activités sont exécutées au terme des 2 ans sur la phase « investissement » (formation, dotation en matériels et intrants, aménagements des sites). La qualité des réalisations est fonction des activités mais d'un niveau très satisfaisant en général. La dernière année sera consacrée principalement au niveau de l'action à un travail de consolidation visant l'accompagnement (organisationnel et technique) des groupements bénéficiaires en fonction de leurs activités et de leurs besoins propres. Les partenariats avec les services provinciaux de l'agriculture et des ressources animales et leur personnel (principalement les agents communaux) sont positifs et globalement efficaces.

Leçons 11 : *L'exécution d'activités de formation et de sensibilisation devrait être précédée systématiquement d'analyse des comportements, aptitudes, et pratiques (études CAP) liées aux thématiques portées par ces formations. C'est surtout vrai quand on s'adresse à des populations qui ont reçu des actions similaires dans le passé par d'autres programmes et ONG. Cette approche permet tout d'abord d'affiner le ou les besoins et la stratégie et le contenu des formations / sensibilisations. D'autre part elle permet d'analyser à posteriori à travers le changement de comportements et de pratiques les bénéfices de ces activités, le moyen le plus fiable de mesurer le niveau d'appropriation de ces actions et l'impact direct de ces activités.*

Potentialité d'Impact et Durabilité

La plupart des activités individuelles du projet sont très pertinentes et sont réalisées avec un niveau d'efficacité très satisfaisant comme le rapport le montre. Ce qui amène à penser que la potentialité d'impact globale de PROGRES est élevée. L'enjeu principal et la grande difficulté sont bien liés à la durabilité. La question de la durabilité est déjà posée dans l'énoncé du projet PROGRES en tant qu'intervention qui s'inscrit dans la continuité du REPI et dans la pérennisation de ses actions. Le mode de financement et d'intervention visant la construction de la résilience sur des périodes de 36 mois est un frein sérieux à la durabilité des actions menées, au moins pour certaines activités productives et collectives qui ont pourtant les potentiels d'impact les plus forts.

Si globalement les activités proposées sont pertinentes et les acquis actuels sont intéressants, un scepticisme général existe sur la durabilité de cette action menée auprès des autorités communales. Leur manque général d'implication et d'appropriation sur cette composante, associé à leur faiblesse structurelle, ne sont pas des signes encourageants de la durabilité des outils et méthodes développées. De façon générale le travail de formation de PROGRES à destination des « gestionnaires locaux » des crises est insuffisant. La question ne concerne pas seulement un manque de « capacités » techniques et financières mais aussi de fonctionnements et mentalités inadaptés au niveau de ces instances et autorités qu'il est très difficile de changer. Il n'est pas certain que les élections municipales en janvier ou février 2016 avec la nomination d'un nouveau maire et conseil municipal à quelques mois du terme du projet facilitent la fin du projet et notamment un certain travail de consolidation sur cette composante.

Il existe une forte potentialité d'impact des activités productives (composante SAME) promues par le projet qui représentent souvent les meilleures opportunités de revenus et de productions dans le contexte local même si elles sont souvent nouvelles pour les villages et les ménages ciblés. Ces activités⁴⁴ créent totalement de nouvelles sources alimentaires ou de revenus pour les ménages qui en sont bénéficiaires sans créer de conflits apparents ou importants avec les activités existantes. Les premiers résultats des activités montrent une grande variabilité entre les sites (bas-fonds et jardins de santé), entre les groupements (AGR) et aussi grandement entre les ménages pour les activités individuelles (production vivrières avec l'usage des techniques CES/DRS et du compost, jardin de santé et bas-fond⁴⁵, recapitalisation de cheptel). Cette

⁴⁴ Hormis l'amélioration / intensification des productions vivrières,

⁴⁵ Activité agricole menée individuellement même si le site est géré par un groupement.

variabilité inter ménage semble dépendre (en plus des facteurs externes) de la maîtrise technique (facteur « capital humain ») des itinéraires et pratiques culturelles promus et de leur niveau d'adoption (facteurs « moyens » et « volonté »). Certains ménages s'en sortent très bien et sont contents de l'investissement /efforts qui ont payé. Le surplus en terme de production ou de revenus est une récompense et un gage de durabilité. A l'inverse, pour les ménages qui n'ont pas bien compris les consignes ou ne peuvent pas les appliquer à la lettre (et/ou qui n'ont pas de « chance » - facteurs externes), les résultats sont faibles ou pas à la hauteur de leur espoir et risquent de les décourager rapidement. Pour les activités réalisées dans le cadre d'un groupement (bas-fond, AGR, JdS), des facteurs « collectifs » rentrent en jeu et vont aussi impacter sur la durabilité.

***Leçon 12** : Les activités productives comme les jardins de santé, les bas-fonds rizicoles et les AGR sont difficilement pérennisables sur le temps d'un projet triennal et sur deux cycles de production (agricole). Ce sont des activités totalement nouvelles pour les villages et bénéficiaires ciblés où la maîtrise technique et la gestion collective ne sont pas évidentes à acquérir dans un temps aussi court. Elles font face chacune à des risques naturelles ou autres qui ne sont pas évidents à maîtriser pour les producteurs/utilisateurs. Le projet précédent REPI en a fait l'expérience et cela se confirme dans le PROGRES même si les compétences et les méthodologies d'intervention d'ACF pour ces activités s'améliorent. La meilleure solution trouvée à ce jour par ACF pour pérenniser ces activités est d'enchaîner les projets et financements pour continuer à soutenir ces groupements collectifs. Il faut être vigilant dans le même temps de ne pas trop créer chez ces structures de dépendance à l'ONG et l'aide extérieure.*

Leçon 13 : La pérennisation des activités « productives et collectives » évoquées dans la leçon précédente repose beaucoup sur les capacités d'organisation et de gestion des groupements porteurs de ces micro-projets ou activités. Quand le projet cible des structures existantes, une sélection rigoureuse sur la base d'une méthode rationnelle des « meilleures » (celles qui sont les plus fiables et avec le meilleur potentiel) doit être menée. Le renforcement des capacités de ces groupements agricoles devrait d'autre part reposer sur une véritable méthodologie d'intervention, sur l'expérience et les outils acquis par l'ONG (dans le pays ou ailleurs), et sur un soutien plus fort de la coordination nationale dans cette activité complexe. Un effort de formation plus grand du personnel en charge de former et d'accompagner ces structures doit être mené au préalable. Enfin ce travail doit être mené (idéalement) plus en amont ou de façon continue (en parallèle de l'accompagnement technique) sans attendre les derniers mois du projet.

5.2 Recommandations

Les propositions d'amélioration présentées dans ce paragraphe concernent les recommandations immédiates à prendre en compte pour la suite et fin du projet, pour les 10-12 derniers mois. Elles sont structurées suivant les trois composantes de PROGRES. Ces recommandations ne concernent pas les activités non achevées mais planifiées par le projet. Elles ne prennent pas en compte les moyens financiers nécessaires à l'application de ces

mesures. Il est fort possible que certaines soient inapplicables par manque de budget, les marges de manœuvre du projet au niveau financier apparaissant comme faibles.

5.2.1 Pour la composante 1

Les recommandations suivantes sont suggérées afin d'améliorer cette composante et notamment sa durabilité en restant dans l'esprit et la continuité du projet. En même temps il est peu probable que la mise en œuvre de ces recommandations résoudre les problèmes profonds / structurels de compréhension et d'appropriation des communes et autres partenaires locaux soulevés dans cet exercice d'évaluation.

Priorités ⁴⁶	Recommandation	Responsabilité
Haute	N°1 - Former les « gestionnaires » communaux en GRC au delà des sensibilisations et informations qu'ils ont eu jusqu'alors.	RDD DRM
Très haute	N°2 – Revoir le concept et la fonction des Plans Communaux de Gestion des Risques ; élaborer de façon participative avec les partenaires concernés les PCGR sous forme d'un plan de gestion d'urgence ou plan de contingence, support aux mairies et autres instances locales (notamment aux CODESUR et COPROSUR) pour la préparation et la réponse aux crises, qui synthétise et englobe de façon cohérente les méthodes et outils disponibles et développés entre autres dans le cadre du PROGRES. Si cette recommandation est suivie, un PCGR unique ou similaire applicable aux trois communes concernés devrait s'imposer. Les mesures préventives ou de résilience apparaissent dans les PCD et n'ont pas vraiment lieu d'être dans les PCGR.	RDD DRM RP / RPA Point focal communes
Haute	N°3 – Réunir les partenaires et acteurs concernés dans le cadre formel des CODESUR afin d'assurer un suivi de l'évolution du travail mené et afin plus particulièrement de traiter les questions de dynamisation de ce cadre de concertation et de l'application ou institutionnalisation des outils et méthodes et donc de leur utilisation après projet.	CT – RP/RPA Préfets et maires ; ASSN
Moyenne	N°4 – Prévoir la finalisation des rapports EPVC–PGR villageois et les fournir aux autorités villageoises concernées	RDD DRM

⁴⁶ Très haute, Haute et Moyenne

Très haute	N°5 - Analyser de façon critique l'approche HEA et le système de ciblage des ménages TP et P appliqués dans le cadre du PROGRES, identifier les principaux enseignements dans les moyens utilisés et résultats obtenus et évoquer avec les partenaires les questions de révision des listes et des conditions de leur application.	RDD SAME + RP/RPA
Moyenne	N°6 – Vérifier la pertinence de produire trimestriellement deux bulletins d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la Gnagna ayant la même vocation et veiller (si pertinent) à la pérennisation du mécanisme de production du bulletin produit avec le haut-commissariat de Bogandé et les services provinciaux (dans le cadre du financement PROGRES)	RDD DRM

5.2.2 Pour la composante 2

Priorités ⁴⁷	Recommandation	Responsabilité
Très haute	<p>N°7 - Mettre un accent significatif sur la gouvernance et la gestion des 71 groupements (GVF et COGES/bas-fonds) créés ou soutenues par le projet sur la base d'un accompagnement individuel structuré autour d'une vraie méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> - voir les supports et capitalisations existantes en interne et solliciter l'expertise du RDD SAME ; - développer en interne cette méthode, préparer et former les animateurs à son application ; - prévoir dans cette méthode une approche personnalisée du travail d'accompagnement et de renforcement des groupements en fonction de leurs capacités (sur la base d'un autodiagnostic), de leurs activités économiques, volontés et objectifs à chacun ; -fixer avec chaque groupement des objectifs réalistes et prioritaires pour eux (installer un système de cotisation, rédiger ou réviser le RI, obtenir l'agrément / enregistrement, renouveler le bureau par une AG ; créer un compte à la caisse locale) ; 	Siège Paris RDD SAME RP / RPA / RPRO et animateurs ACF

⁴⁷ Très haute, Haute et Moyenne

	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas oublier les aspects de gestion technique et économique (entretien saisonnier du capital, approvisionnement en matières premières ou intrants, gestion des stocks...) de leur activité. 	
Très haute	<p>N°8 - Redynamiser le système de suivi-évaluation⁴⁸ et les activités de capitalisation notamment sur les activités dites productives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre l'accent sur l'analyse détaillée des résultats sur les activités productives (niveau d'emblavement, de production, de bénéfices par ménage) ; - mettre en place un système de suivi particulier des ménages P et TP installés sur les bas-fonds (et des Jardins de santé) analysera leur « accès » réel à l'activité, leurs difficultés rencontrées et les impacts sur l'économie de ces ménages ; - mener un travail de capitalisation inter-acteurs sur les expériences de chacun en matière d'amélioration de la fertilité et de la protection des sols et de l'intensification des cultures vivrières ; et identifier les bonnes pratiques. 	
Très haute	<p>N°9 – Améliorer la performance et la durabilité des bas-fonds et COGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévoir des formations et appuis techniques complémentaires en riziculture ; - réaliser les PV de distribution de parcelles ; - prévoir la mutation des COGES en groupement agricole ; - accompagner les COGES dans la préparation de la future campagne (estimation des intrants nécessaires, mobilisation de l'argent, achat) et dans l'entretien des bas-fonds ; - trouver avec les COGES des solutions techniques et peu onéreuses fiables et durables pour enrayer le développement des ravines. 	<p>RP / RPA / RPRO</p> <p>DPARHASA</p>
Haute	<p>N°10 – Prévoir dans la limite du temps et des moyens financiers des plantations agro-forestières au niveau des aménagements collectifs (bas-fonds et jardins de santé) et des ménages TP et P engagés dans les techniques antiérosives ; et faire l'expérience de pépinières villageoises réalisées par les techniciens endogènes.</p>	<p>RP / RPA</p> <p>DPEDD</p>

⁴⁸ L'enjeu est général à l'ensemble du projet et des 3 composantes, néanmoins il est plus fort sur cette composante N°2.

haute	N°11 - Renforcer les techniciens endogènes et producteurs leaders à travers une nouvelle formation (retour d'expérience sur la campagne 15, recyclage (techniques CES/DRS, production et usage du compost) et formations complémentaires en agroforesterie (RNA et haies vives) et autres (production et/ou conservation des semences, gestion post récolte...) et prévoir une restitution à la base dans les villages pour les ménages.	RP / RPA DPARHASA
-------	---	----------------------

5.2.3 Pour la composante 3

L'évaluation n'a aucune proposition de recommandation pour cette composante.

6 ANNEXES

Annexe 1 : Programme de la mission

Plan de travail de l'évaluation à mi-parcours du PROGRES

Etapes	Jours	dates	mois	activités
Revue documentaire et préparation de la mission terrain (4 jours)	Lundi	09	Nov.	Briefing ELA
	Vendredi	12	Nov.	Briefing HQ
	Vendredi	12	Nov.	Briefing mission / terrain
	Jeudi, vendredi et samedi	11,12 et 13	Nov.	Revue documentaire + rédaction rapport de lancement
Collecte et analyse de données (8 jours pleins de visites terrain)	mardi	24	nov.	Voyage pour Ouagadougou
	mercredi	25	nov.	Briefing Ouaga avec RDD GRC (30 mn) Voyage Ouaga-Bogande (matin) Rencontre avec CT,RPA et RPROs (1 heure)
	jeudi	26	nov.	Visites terrain (dans la zone d'intervention)
	vendredi	27	nov.	Visites terrain (dans la zone d'intervention)
	samedi	28	nov.	Visites terrain dans la zone d'intervention
	Dimanche	29	nov.	
	Lundi	30	nov.	Visites terrain (dans la zone d'intervention)
	Mardi	1	déc.	Visites terrain (dans la zone d'intervention)
	Mercredi	2	déc.	Travail à Bogande (rencontres staff ACF et partenaires)
	Jeudi	3	déc.	Visites terrain (dans la zone d'intervention)
	Vendredi	4	déc.	Atelier de restitution (2,5 heures) avec équipe ACF et autres parties prenantes (Bogande)
	Samedi	5	déc.	Analyse de données
	dimanche	6	déc.	
	Restitution	Lundi	7	déc.
Mardi		8	déc.	Débriefings HQ + ELA à distance

	Mercredi	9	déc.	Rédaction du rapport provisoire
Rédaction du rapport provisoire	jeudi	10	déc.	Rédaction du rapport provisoire
	vendredi	11	déc.	Rédaction du rapport provisoire
	samedi	12	déc.	Rédaction du rapport provisoire
	Dimanche	13	déc.	Rédaction du rapport provisoire (+ retour en France)
	Lundi	14	déc.	Rédaction du rapport provisoire
	Mardi	15	Déc.	Rapport provisoire + envoi à ACF
Revue par ACF et finalisation du rapport	Mercredi – jeudi	16-21	déc.	Revue du rapport par ACF (6 jours dont 4 ouvrables)
	Lundi	22	déc.	Finalisation rapport
	Mardi	23	déc.	Finalisation rapport + envoi

Programme détaillé des visites de terrain

Jour	Lieu	Cibles
Jeudi 26 novembre	Thion Centre (THION)	<ul style="list-style-type: none"> - Techniciens endogènes CES/DRS - COGES – Bas-fond - 2 GVF – (PFNL et étuvage de riz) - Ménages TP et P - CVD, comité de ciblage et plainte - Animatrice ACF
Vendredi 27 novembre	Coalla centre (COALLA)	<ul style="list-style-type: none"> - 3 agents communaux de l'élevage, de l'agriculture et de l'action sociale - Visite protection de berge
Vendredi 27 novembre	Goundou village (COALLA)	<ul style="list-style-type: none"> - GVF Jardin de santé - COGES Bas-fond - Ménages TP et P - visite d'une parcelle de reboisement
Samedi 28 novembre	Soula Village (COALLA)	<ul style="list-style-type: none"> - GVF jardin de santé

		<ul style="list-style-type: none"> - GVF AGR (PFNL) - CVD, comité de ciblage et plainte - Ménages TP et P - Techniciens endogènes (CES/DRS) - Animateur ACF
Lundi 30 novembre	Boungou Natimsa village (MANNI)	<ul style="list-style-type: none"> - CVD, comité de ciblage et plainte - Ménages TP et P - Animateur endogène ACF - RPRO ACF Manni
Lundi 30 novembre	Bogandé ville	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec CT et RPA (2 heures)
Mardi 1 ^{er} décembre	Manni centre (MANNI)	<ul style="list-style-type: none"> - PDS, SG, trésorière, Point focal - 3 agents communaux de l'élevage, de l'environnement et de l'action sociale - pépiniériste
Mardi 1 ^{er} décembre	Nindangou village (BOGANDE)	<ul style="list-style-type: none"> - GVF – site polyvalent - COGES – Bas-fond - Animateur ACF
Mercredi 2 décembre		<ul style="list-style-type: none"> - Chef de zone DP Agriculture - Directeur provincial des Ressources Animales et Halieutiques - Chef de service Environnement pour commune de Bogandé - RP projet BRACED - RPRO Manni - RPRO Point Focal Commune - CT ACF
Jeudi 3 décembre	Liptougou centre (LIPTOUGOU)	<ul style="list-style-type: none"> - PDS, Point focal - 3 agents communaux de l'environnement, des ressources animales et de l'élevage -1 pépiniériste
Jeudi 3 décembre	Kokou village (LIPTOUGOU)	<ul style="list-style-type: none"> - COGES Bas-fond - GVF AGR (étuvage) - CVD, comité de ciblage et plainte - Ménages TP et P - RPRO et animateur ACF
Vendredi 4 décembre	Bogandé	<ul style="list-style-type: none"> - Coordinateur GRET Gnagna

Annexe 2 : Liste des documents consultés

Documents liés au contexte :

- Burkina Faso- Stratégie de Croissance accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015
- Alliance globale pour l'initiative résilience – Sahel et Afrique de l'Ouest (AGIR) / Déclaration commune du 06 décembre 2012
- Alliance Globale pour l'Initiative Résilience – Sahel et Afrique de l'Ouest – Feuille de route régionale adoptée le 9 avril 2013
- Policy Briefing - Linking relief, rehabilitation and development: Towards more effective aid ; Directorate General for External policies – Policy Department – European Parliament – June 2012
- Rapport d'évaluation approfondie sur la sécurité alimentaire des ménages en situation d'urgence (EFSA) dans 170 communes déclarées à risque d'insécurité alimentaire – avril 2012 – Programme Alimentaire Mondial et Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale
- Actions essentielles de santé / nutrition pour la survie de la mère et de l'enfant ; Ministère de ma santé – direction de la nutrition et UNICEF et OMS 2010 ; 35 planches
- Plans communaux de Développement (PCD) 2015-2019 des communes de Manni, Coalla et Liptougou

Documents liés à la conception du projet PROGRES:

- Lignes directrices – PRORESI – Décembre 2012
- Formulaire de demande de subvention
- Cadre Logique
- Budget

Documents généraux ACF (hors projet)

- Stratégie opérationnelle ACF Burkina Faso 2013-2015
- « Les bonnes pratiques en nutrition – animation en 13 images » ; ACF Mission BF 2014
- Action contre la Faim-International – Étude Participative des risques, Vulnérabilités et Capacités communautaires – **Manuel pratique - 2012**
- ACF International – Policy document; Disaster Risk Management for communities – 2011
- ACF International; ACF Gender Policy - Increasing the impact of ACF's work through gender equality programming; 2014
- ACF International; Evaluation Policy & Guideline - Enhancing Organisational Practice through an Integrated Evaluations, Learning & Accountability Framework.

Documents autres projets (Burkina Faso)

- Le programme LRRD- REPI 2010 - Ciblage des ménages à partir de l’outil HEA ; février 2012
- Thème de capitalisation : Approche méthodologique d’établissement de la liste des ménages vulnérables et de ciblage des bénéficiaires du programme ECHO Soudure 2013
- ACF – Rapport HEA 2011 – « Analyse de l’économie des ménages : Burkina Faso Zone Nord et Est bétail et céréale - Province de la Gnagna : juillet 2011 »

Documents produits et utilisés dans le cadre du projet :

- Results Oriented Monitoring report – Europe Aid – octobre 10
- Rapport narratif intermédiaire (bailleur) Année I
- Enquête de vulnérabilité (baseline)- rapport d’analyse – février 2015
- Rapport d’évaluation à mi-parcours des indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Gnagna – Avril 2015
- Protocoles de collaboration avec les Directions Provinciales des Services Techniques Déconcentrés et Conventions de Partenariat avec les Communes
- Rapports des STD :
 - Rapport de synthèse suivi-évaluation de la mise en œuvre de l’activité du PROGRES de l’ONG ACF base de Bogandé élaboré par la DPASSN – Gnagna novembre 14 ;
 - Rapport final de formation de 15 animateurs ACF sur l’itinéraire et les techniques de production maraichère ; 16, 17 et 18 décembre 2014 ; janvier 2014 ;
 - Rapport final de formation des producteurs sur les techniques CES / DRS – 19 janvier au 17 février 2015 ; mars 2015 DPARHASA Gnagna ;
 - Rapport de suivi des aménagements des JDS des bas fonds et de mise en place des parcelles de démonstration – période de janvier à juin 2015 ; DPARHASA-Gnagna – juin 2015 ;
 - Rapport de synthèse de l’appui technique à apporter à l’ONG ACF base de Bogandé pour l’identification des ménages vulnérables dans 5 communes de la province de la Gnagna ; mai 2014 ; DPASSN
 - Direction provinciale de l’Environnement et du Développement Durable de la Gnagna Rapport de sensibilisation / formations en techniques de défrichements contrôlés, RNA et reboisement dans la zone d’intervention d’ACF ; juin 2014
 - DP des Ressources Animales et Halieutiques de la Gnagna - rapport de remise des animaux aux bénéficiaires dans le cadre des programmes PROGRES et DFID III – extension dans les communes de Manni, Coalla, Liptougou, Bogandé Thion, Bilanga et PIELA
 - Direction provinciale de l’agriculture, ressources hydraulique de l’assainissement et de la SA de la Gnagna- Cahier du participant – la vie coopérative / associative des membres des organisations paysannes de la zone d’intervention de ACF-Bogandé; oct. - décembre 2015

- Offre technique et financière pour le Renforcement de Capacités de 213 membres issus de 71 groupements (bas-fonds, jardins de santé, PFNL, étuvage) en gestion administrative et financière ; octobre 15
- Rapports des communes
 - Rapport d'activité de la Mairie de Coalla – Campagne de reboisement « ACF » 2014
 - Rapport d'activité de la mairie de Liptougou – 5 mai 2015-12-02
 - Rapport d'activités de la Commune de Manni (Nov. 15)
 - Rapport d'activités de reboisement réalisées dans les villages de la commune de Manni, Septembre 2014
- PROGRES – Etat de mise en œuvre (*Novembre 2013 – Novembre 2015*) – *Présentation PPS*
- Présentation synthétique du niveau d'exécution du programme PROGRES – nov. 15
- Rapports de suivi mensuel des activités et tableaux APR
- Rapports mensuels des RPRO
- Rapports d'EPVC
- Plans (provisoires) Communaux de Gestion des Risques (PCGR) des communes de Manni, Coalla et Liptougou
- Bulletin de veille sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la province de la Gnagna - Bulletin trimestriel, N° 1 / Mai – Juillet 2015
- Questionnaires enquêtes baseline ; suivi des indicateurs OV (SA) et PDM

Annexe 3 : Analyse des réalisations, activité par activité (analyse d'efficacité)

Les prévisions, réalisations et taux de réalisation sont ceux fournis par le projet. L'évaluation fait ses commentaires dans une analyse qualitative de l'exécution de chaque activité et des problèmes rencontrés.

**Tableau 2: réalisations pour la composante 1
de « renforcement durable de la résilience des ménages TP et P »**

N° ⁴⁹	Activité	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
A1.1	Appui aux autorités locales pour l'identification et accompagnement des ménages vulnérables de la zone d'intervention	164 villages	Ciblage réalisé dans 164 villages -10 351 vulnérables identifiés (2300 P et 8051 TP)	100%
<u>Commentaires de l'évaluation:</u> Cf. Critère « Couverture »				
A1.2	Réalisation d'études participatives des risques et des menaces (EPVC)	20 EPVC	20 EPVC réalisées accompagnées de rapport	100%
<u>Commentaires de l'évaluation :</u> L'activité s'appuie sur la méthode EPVC développée par ACF et expérimentée dans de nombreux contextes. L'animation du processus pendant 2 à 3 jours dans chaque village est de qualité par les moyens humains mobilisés et par les outils participatifs et simples utilisés. Le processus a été très apprécié par les autorités villageoises et les villageois qui ont participé. Le résultat au niveau des rendus écrits d'EPVC (avec PGR villageois) est satisfaisant. Les rapports sont simples et concis. Quelques réserves émises par l'évaluation : i) les EPVC ne sont pas encadrées par une matrice guide adaptée au contexte burkinabé et aux objectifs spécifiques recherchés ; ii) les analyses des capacités et vulnérabilités sont assez succinctes et banales. Par exemple l'analyse ne comprend ou ne distingue pas les ménages TP et P. La baseline révèle les « bonnes pratiques » des populations pour lutter contre la sécheresse, contre les inondations et pour protéger l'environnement mais les EPVC ne détaillent ou n'analysent pas celles-ci ; iii) l'étude EPVC est menée en 1 seul temps ou étape. Mener l'étude au moins en 2 étapes permettrait sans doute une approche communautaire et une appropriation plus forte ; iv) les études EPVC menées dans les villages concernés n'ont pas de suite alors que c'est normalement une porte d'entrée pour un travail plus profond de mobilisation dans la durée, de renforcement du leadership et d'autonomie de la communauté, et de réalisation d'activités de résilience collective / communautaire ; v) les rapport EPVC-PGR n'ont pas été encore distribués aux villages concernés malgré que le				

⁴⁹ Numérotation cadre logique

	processus ait eu lieu pour certains il y a 18 mois ; vi) enfin les EPVC ont été menées par les équipes ACF sans associer aucun agent communal issu des mairies et des STD. Il est même prévu une formation à la conduite d'EPVC qui n'a pas eu lieu jusqu'alors. L'évaluation rappelle que cette première étape doit constituer une introduction à un processus d'institutionnalisation de l'outil EPVC-PGR pour la planification locale. PROGRES prévoit de terminer cette activité en fonction de ces remarques avant le terme du projet.			
A1.3	Réalisation de plans communaux de gestion de risques (PCGR)	03 plans	3 plans communaux de gestion de risques ont été produits	100%
	<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : Malgré ce 100% évoqué dans le rapport d'ACF, cette activité n'est pas achevée. Certes une synthèse des plans de gestion des risques villageois (issus des EPVC) a été menée. Mais ce processus n'a pas associé les partenaires, et d'autre part ces PCGR à ce stade sont une compilation pas très intéressante des mesures de résilience (que l'on retrouve dans les Plans Communaux de Développement révisés). Il apparaît que ce PCGR doit être plus associé au concept de plan de contingence qui permettrait de réunir, de formaliser et articuler les différentes méthodes et outils de préparation et de réponse aux crises construits dans le PROGRES (à travers différentes activités). Les mesures de résilience (prévention – mitigation des risques) ont leur place dans les PCD.</p>			
	Accompagnement des autorités locales pour la gestion des données de surveillance		<p>1 atelier d'information organisé sur la gestion des données de surveillance sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p> <p>1 bulletin provincial de veille produit sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p>	
	<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : Cette activité part d'un constat juste et d'une idée intéressante. Les secteurs et STD sont trop cloisonnés à un niveau provincial et communal. Des données intéressantes sur la situation sanitaire, alimentaire... de la province sont recueillies par les différents STD mais elles ne sont pas agrégées, mises en valeur et exploitées en matière de surveillance et d'alerte. Cette activité a débuté il y a quelques mois, a produit déjà un bulletin (<i>bulletin de veille de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province de la Gnagna</i>) et le deuxième est en cours de production. La démarche suivie est relativement simple et très participative, et le bulletin simple dans sa forme et concis dans son contenu remplit bien sa fonction. En même temps ce bulletin apparaît redondant avec le bulletin d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Gnagna réalisé par ACF de façon trimestrielle (dans différentes provinces de l'est du Burkina Faso) dans le cadre de l'activité Listening Post.</p>			
A1.4	Renforcement des connaissances, capacités et compétences des communes partenaires en matière de Réduction des Risques de Désastre (RRD)	03 ateliers de formation	03 ateliers de sensibilisation et de formation sur la Réduction des Risques de Désastre ont été organisés	100%
	<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : Même si un certain travail de sensibilisation et d'information a été fait auprès des interlocuteurs et partenaires communaux du projet en lien avec la mise en place des activités, il manque un véritable travail de formation et renforcement de capacités des « gestionnaires des crises » au niveau communal. L'activité visait aussi l'inclusion des principes et des méthodes de Réduction de Risques de Catastrophes dans les PCD afin de</p>			

	concrétiser l'appropriation des trois communes partenaires à travers la planification et la mise en œuvre d'activités visant la résilience. Les efforts de plaidoyer menés par le PROGRES pendant la révision des PCD ont porté leurs fruits. L'inclusion de mesures pro résilience, pro sécurité alimentaire et pro nutrition est bien réelle.			
A1.5	Contingence en cas de choc conjoncturel (inondation, sécheresse) : assistance alimentaire aux ménages les plus vulnérables	1000 ménages	-	00%
	<u>Commentaires de l'évaluation</u> : Cette ligne contingence n'a pas été sollicitée. Une opportunité s'est présentée dans la commune de Manni en mai-juin 14 à l'occasion d'un coup de vent qui a généré des désastres. C'était en début de projet et il était en effet prématuré de s'engager dans l'utilisation de cette contingence avec des mairies qui montraient des signes de faiblesse et d'engagement.			
A2.2	Enrichissement de 20 ha de forêts villageoises dans 25 villages & renforcement des capacités des pépiniéristes locaux	20 ha 7 pépiniéristes	24 ha de forêts villageoises reboisés dans 22 villages avec plus de 16 000 plans mis en terre & 7 pépiniéristes formés et équipés	121% 100%
A2.3	Protection de 10 KM de berges (lutte anti érosive/atténuation de l'impact des inondations)	10 KM	05 Km de berges protégés	50 %
	<u>Commentaires de l'évaluation</u> : Ces actions de reboisement qui ont bien été déléguées aux mairies et au service de l'environnement ont été réalisées sur les deux campagnes d'hivernage. Des problèmes d'organisation et de logistique ont empêché souvent de faire le repiquage dans des bonnes conditions (retard). Un nombre important (mais inconnu) de jeunes arbres souffrent ou meurent mais le programme ne mesure pas jusqu'à maintenant les taux de survie. L'analyse du taux de survie sera réalisée avant la fin du projet par la direction provinciale dont cette évaluation est inscrite au protocole de collaboration. Les communautés / villages bénéficiaires ont eu du mal à se mobiliser pour la phase de reboisement. C'était la période intense des occupations champêtres et ce genre d'activité communautaire avec un bénéfice collectif et à long terme mobilise peu. Enfin il est dommage que la méthode de mise en place de ces aménagements ait été aussi sommaire sans système de protection et surtout sans usage des techniques antiérosives (demi-lunes ou autres techniques forestières ou sylvo-pastorales) qui sont prônées par le projet dans la composante 2 (SAME).			

Tableau 3: réalisations pour la composante 2 d' « augmentation et diversification durable de la production agricole et des sources de revenus des ménages pauvres et très pauvres »

N°	Activités	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
----	-----------	-----------	-------------	---------------------

A3.1	Appui à 4'200 ménages P et TP pour l'intensification de leurs productions vivrières et l'amélioration de la fertilité de 2'100 ha de terre avec les techniques CES / DRS ⁵⁰ ;	2100 ha	2487 ha de terre aménagés en CES/DRS (avec dotation individuel ⁵¹ et communautaire ⁵²) par plus de 4000 bénéficiaires	118%
A2.1	Mise en place de parcelles de démonstration et formation de techniciens endogènes ;	50 parcelles	50 parcelles (25 sites) de démonstration mise en place et 161 techniciens endogènes (locaux) formés et équipés	100%
A3.4	Appui à l'accès aux semences améliorées de spéculations à forte valeur marchande et vivrière au profit de 5'000 ménages P et TP (nb tonnes distribuées)	28 T	16,250 T de semences améliorées mis à la disposition de 5583 vulnérables	58 %
<p>Commentaires de l'évaluation : L'évaluation a englobé ici plusieurs activités ou sous activités du PROGRES qui visent de façon combinée à améliorer la fertilité des sols et in fine à intensifier les productions vivrières des ménages TP et P. L'association de ces différents appuis matériels (outils d'aménagement des parcelles et de travail du sol et semences à cycles courts) et non matériels (formation et appui technique sur les techniques CES / DRS et la production et l'usage du compost) est très intéressante à tel point que l'évaluation en a fait sa « bonne pratique » dans le cadre de ce projet (cf. annexe 4). L'appui matériel par la distribution individuelle et communautaire de kits d'outils adaptés à la réalisation des techniques CES/DRS ainsi que la mise à disposition de benne⁵³ a été très apprécié par les bénéficiaires et a permis l'accès à ces techniques à des ménages ayant des ressources matérielles et humaines faibles. Cette activité dans sa globalité a bénéficié à 68 villages de la zone d'intervention et à plus de 4000 ménages TP et P. Environ 3600 ménages TP et P (90 % des bénéficiaires) ont réalisé des aménagements CES / DRS suivant les conseils et appuis du projet sur une surface de 2500 ha (0,7 ha / ménage). La mise en place de sites de démonstration (25 villages) couplée à la formation de « techniciens endogènes » (producteurs leaders) permet de démontrer les techniques et leur apport en terme de rendement et d' « installer dans la durée » ces techniques dans les villages. Des visites commentées des parcelles de démonstration ont été menées mais ont connu un succès limité (530 participants) au regard du nombre de bénéficiaires totaux. La formation sur les gestion DS récoltes / stocks doit encore être dispensée. Quelques bémols à une appréciation générale positive : l'activité a été mise en place avec un enchaînement d'actions pas toujours cohérent (du fait notamment de de retards dans l'approvisionnement de certains intrants). Elle a été lancée sur la campagne 2014 avec la distribution des kits d'outils mais les semences et formations ne sont venues qu'en 2015 ; l'agroforesterie (Régénération Naturelle Assistée et reboisement individuel⁵⁴) mériterait une véritable place dans cette activité (Cf. analyse de bonne pratique (annexe 4)).</p>				

⁵⁰ Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols (réalisation de zaï, demi-lunes, cordons pierreux, végétalisation des diguettes, bandes enherbées)

⁵¹ 1 pelle et 1 pioche par ménage bénéficiaire

⁵² 200 triangles à pente, 600 masses et 600 barres à mine pour 68 villages bénéficiaires des activités CES / DRS

⁵³ pour la transport de moellons dans les villages où la technique des cordons pierreux est adaptée

⁵⁴ prévu dans le cadre du projet mais non réalisé

A3.2	Aménagement de 40 ha de bas-fonds en type PAFR et promotion de cultures de contre saison	40 ha (8 bas-fonds)	45 ha de bas-fonds aménagés dans 8 villages et mis en valeur par 1049 exploitants (dont 250 femmes) ⁵⁵	112%
A3.3	Appui à l'accès à des parcelles (individuelles et collectives) sur les bas-fonds	200 ménages	409 ménages vulnérables bénéficiaires de parcelles individuelles ⁵⁶	204 %
<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : La première et délicate étape du choix des sites et de l'aménagement des bas-fonds a été très bien contrôlée et réalisée. Aucun problème n'a été observé ou déclaré par les exploitants. Les services de l'agriculture ont une méthodologie d'intervention très rigoureuse et solide pour la mise en place physique des bas-fonds, l'octroi des parcelles et la mise en place des comités de gestion (COGES). L'apport des services de l'agriculture est significatif pour cette activité et notamment pour cette 1^{ère} étape de mise en place des bas-fonds. Des PV de cessation de terres ont été réalisés en bonne et due forme. Par contre les PV de distribution des parcelles aux exploitants/ ménages retenus n'existent pas. Plus de 409 ménages TP et P (40 % des exploitants) sont bénéficiaires des 8 bas-fonds aménagés par le PROGRES. Les femmes qui ont beaucoup participé aux travaux d'aménagement ont souvent été récompensées (250 sur 1049) en recevant le titre d'exploitant en lieu et place de leur mari⁵⁷. La deuxième étape visant la bonne exploitation et gestion des bas-fonds est aussi très importante. La grande majorité des villages et ménages bénéficiaires découvrent la culture du riz et le principe de l'entretien et la gestion d'un bas-fond pour la première fois. La distribution d'intrants (semences et engrais) et des formations pratiques in situ ont été réalisées par les animateurs endogènes avec l'appui des agents des services de l'agriculteur. L'accompagnement technique proposé pendant la saison est insuffisant. Ces néo riziculteurs reconnaissent un grand manque de maîtrise technique de leur part et souhaitent être appuyés davantage par le projet d'ici son terme. La construction de 6 magasins de stockage en semi dur (au détriment des CSB réalisés dans le REPI) est en cours.</p>				
A3.5	Aménagement de jardins maraîchers et nutritionnels	20 jardins de santé	20 jardins aménagés et mis en valeur par environ 1000 exploitantes ; 42 kg de semences maraichères et 400 kg de semence de pomme de terre distribués aux GVF	100 %
<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : Comme pour les bas-fonds, il y a la phase d'aménagement du site maraîcher suivie par la phase d'exploitation, de développement et d'entretien. 15 jardins ont été installés en première année (saison sèche 14/15) et 5 en deuxième année (saison sèche 15/16). L'installation des sites est correcte mais demanderait une attention accrue sur les points suivants : la maîtrise d'œuvre technique dans la construction et l'aménagement des Points d'Eau par le projet (comme le fait le projet BRACED) devrait être totale afin d'assurer des ouvrages bien dimensionnés. Aucun système d'exhaure (même basique / manuel) est</p>				

⁵⁵ Dotation des bas-fonds en équipement, dotation des vivres communautaires (8 tonnes de sorgho blanc, 10,2 tonnes de niébé, 58 bidons d'huile de 20 litres et 200 kg de sel) pour les travaux d'aménagement ; Dotation des bas-fonds en intrants : 1,500 T semence de riz, 8 T d'engrais minéraux (4,5 T de NPK et 3,500 T d'Urée) ; Les parcelles attribuées vont 400 m² à 620 m².

⁵⁶ + 7 parcelles collectives attribuées à des groupements

⁵⁷ Certaines sont des femmes seules / chefs de ménages.

	<p>prévu sur les PE (contrairement au BRACED) ; Il faudrait mieux prévoir en amont l'organisation et la délimitation de l'espace du jardin de santé (division du site en parcelles) par l'utilisation d'arbres (afin créer un écosystème favorable pour les plantes et un environnement plus agréable pour les femmes) et la création d'allées.</p> <p>Les 15 premiers jardins ont été emblavés au début 2015 mais dans des conditions difficiles. Pour cause de distribution tardive des intrants et matériels (grillage), le repiquage des plants maraichers s'est fait qu'au début février alors que la saison sèche était avancée et que les puits allaient se tarir. Les résultats agronomiques sont faibles pour cette première année. La deuxième saison se présente mieux. Certains JdS visités début décembre par l'évaluation avaient des pépinières et les femmes étaient sur le point de commencer le repiquage. L'enjeu est d'anticiper au plus la préparation du site et des pépinières, et le repiquage des plants, afin de profiter de la disponibilité de l'eau dans les puits (qui se tarissent en mars en général). Cette anticipation n'est pas évidente car il y a un chevauchement avec la fin des récoltes céréalières. Ainsi dans plusieurs JdS visités le niveau de préparation des planches individuelles des femmes était encore faible car celles-ci étaient encore engagées dans les travaux de récolte. Les semences sont distribuées sous un kit unique pour chaque JdS. Il aurait été bien de laisser le choix des spéculations à chaque GVF. Ils auraient opté de préférence pour des « légumes locaux » et moins sur certains autres distribués (pomme de terre, carotte).</p>			
A4.1	<p>Appui à la recapitalisation du cheptel de petits ruminants pour 500 ménages P et TP</p> <p>Promotion, équipement et formation sur la culture fourragère, les techniques d'élevage, de fauche et de conservation de fourrage</p>	1500 têtes	<p>Distribution de 1500 têtes de petits ruminants à 500 ménages TP à raison de 3 têtes par ménages</p> <p>467 bénéficiaires formés en technique de fauche et conservation du fourrage et en conduite de l'élevage naisseur et dotés d'équipement et intrants⁵⁸</p>	100%
A4.2	<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : L'activité dans son ensemble a été mis en œuvre dans des bonnes conditions dès 2014, aussi bien pour la dotation des reproducteurs (par le système de foire) que les formations et la distributions des petites matériels. Les services provinciaux des ressources animales ont apporté un appui et une expertise utiles pendant les 6 premiers mois de mise en œuvre de cette activité, le suivi depuis étant assuré par les animateurs ACF. Les ménages TP (500) ont bien été ciblés pour cette activité. Cette activité a été associée à l'activité (A 6.1) de transferts sociaux (distribution de céréales) pour éviter que les bénéficiaires ne capitalisent.</p>			
A4.3	<p>Formation/recyclage de 27 auxiliaires de vaccination villageoise</p>	27 vaccinateurs	<p>27 auxiliaires de vaccination villageoises formés en technique de vaccination de la volaille et dotés en kit de vaccination ; Un atelier bilan à mi-parcours tenu</p>	100%
	<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : Cette activité n'a pas été évalué par l'évaluation qui s'interroge néanmoins sur la place de cette activité dans le cadre du PROGRES. La mortalité animale dans les petits élevages (petits ruminants et volaille) est certes forte. Mais d'après les</p>			

⁵⁸ Dotation de petits matériels aux 500 bénéficiaires (500 râteaux, 500 mangeoires, 500 faucilles, 500 fourches) et acquisition de 2 T de semences fourragères au profit des BNF de petits ruminants

	services des RA malgré les formations ou sensibilisations et la mise en place de système décentralisé d'accès aux soins et médicaments par différents programmes et ONG, les populations continuent à ne pas traiter et vacciner leurs animaux soit par habitude (ou mentalité) et / ou par manque d'argent.			
A5.1	Développement d'AGR au profit de groupements féminins (GVF) par le renforcement de la filière Produit Forestier Non Ligneux (PFNL) dans la zone d'intervention	30 GVF	30 GVF formés et équipés pour la transformation des PFNL	100%
A5.2	Appui au GVF pour le développement d'AGR de valorisation des matières premières agricoles	10 GVF	10 GVF formés et équipés pour l'étuvage du riz paddy	100%
<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : 2 activités génératrices de revenu potentiellement intéressantes dans la zone et pratiquées déjà par certains groupements (GVF) ont été mis en avant à travers cette activité : production de savon (PFNL) et étuvage du riz. 40 GVF existants (pour la plupart) sur l'ensemble de la zone ont été ciblés et bénéficiaires. Les 10 GVF pour l'étuvage du riz ont été choisis de façon judicieuse dans les villages où un aménagement de bas-fond a été mené et où la production du riz paddy commence. L'exécution de l'activité dans sa partie « dotation » et « formation » s'est bien passée. Les GVF ont bénéficié du matériel de production adéquat ainsi que des matières premières pour lancer les productions et créer un fond de roulement dans les GVF.</p>				
A5.3	Renforcement des capacités de gestion et d'organisation des groupements féminins et COGES (Bas-fonds)	61 GVF + 10 COGES	22 groupements formés sur la vie associative et en comptabilité simplifié	42%
<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : Cette activité essentielle pour la durabilité de nombreuses activités du projet a débuté il y a 2 mois seulement. La première étape a vu la formation des leaders de groupement pendant 3 jours par les services provinciaux de l'agriculture et la restitution⁵⁹ dans les groupements. Les formations dispensées ont posé des bases intéressantes pour les participants mais sont très académiques et loin des réalités et préoccupations terre-à-terre des groupements. La deuxième étape devra accompagner les GVF dans la mise en place de ces changements et outils nécessaires à la bonne vie de leur groupe et de leur activité. L'évaluation revient sur cette activité dans la partie qui analyse la durabilité.</p>				
A6.1	Transferts monétaires non conditionnés sous forme de filets sociaux à 1500 ménages TP (Nombre de tonne de céréales distribué)	450 T	300 Tonnes de céréales distribuées (100 Kg par ménages + 1000 FCFA par année) à 1500 ménages TP	67%

⁵⁹ Ce système de restitution systématique et encadrée par les agents ACF existe de façon efficace pour toute formation qui touche des leaders ou un groupe restreint de bénéficiaires.

	<p><u>Commentaires de l'évaluation</u> : Plutôt qu'un transfert monétaire non conditionné, le projet a opté judicieusement pour la distribution de céréales. Le bon usage de ces biens est plus sûr qu'avec un système de transfert, notamment dans les ménages où les hommes chefs de famille n'ont pas une gestion rationnelle des ressources du foyer. Les distributions ont eu lieu pendant les périodes de soudure pour les deux années 14 et 15. Une dernière distribution est prévue en 2016 pour les mêmes 1500 ménages TP.</p>
--	---

Tableau 4 : résultats atteints pour la composante 3 d'augmentation de la consommation en aliments riches en micronutriments et amélioration de la diversification alimentaire

N°	Activité	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
A7.1	Promotion des Actions essentielles en nutrition et d'une alimentation diversifiée facilitée par la disponibilité des produits maraichers au niveau des (20 + 1 + 6) Sites Villages - jardins	27 démonstrations culinaires	11 démonstrations culinaires réalisées sur 11 sites de jardins de santé	41%
A7.2	Education nutritionnelle sur la totalité de la zone d'intervention	164 villages	106 villages touchés avec la participation de 5597 dont 3828 femmes	64%
A8.1	Mise en place de filets nutritionnels saisonniers ciblant les plus vulnérables (1500 ménages p et TP) pour faciliter l'accès à une alimentation diversifiée produite localement et les bonnes pratiques alimentaires.	36 000 kg de farines infantiles	18 000 kg de farine infantile enrichie distribués aux enfants de 6 à 23 mois	50%

Annexe 4 : Analyse des premiers résultats / produits tangibles des activités au niveau des bénéficiaires

1) Activité d'amélioration de la fertilité du sol et des productions vivrières

Cette activité dans sa globalité est plébiscitée par les producteurs et les autorités locales quand l'évaluation leur demande de faire un petit bilan comparatif des activités du projet. Cela témoigne avant toute analyse rationnelle du potentiel d'impact de cette activité.

On sait par expérience et à l'appui d'études que la différence potentielle de rendement entre des parcelles aménagées en zaï-compost (ou autre technique) et celles non-aménagées est importante. Les rendements en sorgho sur des parcelles aménagées sont en moyenne de 1,2 Mt par ha contre 500 kg en non aménagé (140 % de rendement en plus) d'après une étude⁶⁰. Aussi important cette même étude révèle que les rendements en parcelles aménagées sont moins variables et donc moins sensibles aux accidents climatiques.

Les résultats en terme de rendement sur les parcelles de démonstration (comparaison parcelles restaurées et non restaurées) mises en place par le projet ne sont pas encore disponibles pour confirmer les tendances et chiffres de cette étude au niveau du PROGRES. Le tableau 4 donne les premiers résultats sur les niveaux de surface et de production et sur le type de technique CES / DRS utilisé par les ménages bénéficiaires (échantillon de 10%) sur deux communes seulement (mais ne fait aucune comparaison avec des parcelles témoins). Les rendements observés sur les parcelles des bénéficiaires sont bien moindres que ceux obtenus dans l'étude. Néanmoins comme les chiffres le montrent, la variabilité est considérable et certains parcelles ou bénéficiaires se rapprochent des niveaux de l'étude (1,2 Mt. /ha).

Tableau 5: résultats agronomiques dans les communes de Thion et Bogandé pour 142 ménages TP et P échantillonnés

	Zaï	Cordon Pierreux	CP + Zaï	Demi Lune	DL+ Zaï
Nbre de ménages (%)	68 (48%)	55 (39%)	15 (11%)	3	1
Surface totale (ha)	27,45	43,3	12,75	NR	NR

⁶⁰ "Evaluation de rendements de sorgho blanc, entre une pratique témoin et une pratique zaï avec compost, en milieu paysan"; Etude réalisée par Anaïs MORIN, ingénieur agronome (anaismorin@hotmail.com) en collaboration avec : Ablacé COMPAORE, coordinateur de l'Association Interzone de Développement en Milieu Rural (compablace@hotmail.com) et Marie GABELLOUX, coordinatrice à l'international Terre & Humanisme (marie@terre-humanisme.org).

Surface moy. par ménage (ha)	0,40 ha	0,79 ha	0,85 ha	NR	NR
RDT moyen (kg/ha)	298 kg/ha	267 kg/ha	388 kg/ha	NR	NR
Ecart type (kg/ha)	206	173	162	NR	NR
Min. – Max (kg/ha)	50 – 800	10-850	100-1000	NR	NR

La satisfaction de certains producteurs interrogés qui ont pratiqué l'une ou l'autre des techniques CES / DRS en 2015, dans une année difficile sur un plan pluviométrique (présence de poches de sécheresse), montre ce potentiel ... même si la plupart des gens interrogés sont insatisfaits des résultats au regard du travail réalisé et temps investi. Les sondages dans les groupes de discussion organisés par l'évaluation montrent une grande disparité dans le niveau de production⁶¹ et donc de satisfaction. Si de nombreux facteurs externes rentrent en jeu, le savoir-faire et l'application stricte des consignes (notamment l'usage du compost) de la part des producteurs doivent nettement influencer sur le résultat. Une analyse poussée des conditions techniques et sociales (ménage TP, femme chef de ménage,...) de réussite des techniques CES / DRS et de compostage serait intéressante mais il n'est pas sur que le projet ait les moyens d'un suivi particulier par ménage (4200 ménages bénéficiaires) et d'une telle analyse.

L'adoption des techniques CES / DRS semble bonne voire très bonne car 90 % des ménages⁶² bénéficiaires auraient aménagé une parcelle avec l'appui matériel et le conseil technique du projet. Malgré l'insatisfaction ponctuelle de la plupart des ménages au regard des récoltes de cette année, ces techniques CES / DRS sont bien implantées dans le paysage local et elles continueront à être pratiquées comme les bénéficiaires ont pu en témoigner. Un village visité qui était bénéficiaire du REPI en 2011 – 2012 continue à pratiquer ces techniques même s'il n'est pas aidé sur cet aspect dans le cadre du PROGRES. La production et l'usage du compost semblent par contre encore très peu développés / ancrés dans les pratiques malgré les conseils du projet.

2) Activité d'aménagement de bas-fonds

Le tableau 5 révèle les résultats agronomiques pour 4 bas-fonds aménagés et soutenus par le projet. L'évaluation regrette que le projet se limite à des analyses de rendement (par la méthode de carré de rendement) sans une analyse plus fine des niveaux d'emblavement et de production par exploitant. Malgré l'intention au départ, aucun suivi particulier des ménages P et TP

⁶¹ La moyenne des rendements en surfaces aménagés en zaï est de 160 kg par ha (toute spéculation confondue) avec un écart type de 206 kg/ ha.

⁶² Il n'est pas sûr d'autre part que les 10 % restants soient des ménages qui n'ont pas adopté ces pratiques CES/DRS. C'est peut-être simplement des ménages qui n'ont pas été reçus la visite de contrôle /suivi du projet.

installés sur les bas-fonds est réalisé jusqu'alors afin d'analyser les impacts sur l'économie de ces ménages.

La variabilité des résultats entre bas-fond (et entre exploitants du même bas-fond à travers les sondages menés par l'évaluation⁶³) est là encore très importante. L'exposition à l'eau du bas-fond ou de la parcelle est un facteur déterminant de même que la maîtrise et l'application stricte de l'itinéraire technique très nouveau pour beaucoup de ménages. Si les exploitants montrent un grand dynamisme aujourd'hui malgré dans certains cas des productions faibles, la répétition de tels résultats médiocres malgré un travail de mise en place difficile pourrait décourager certains. Ces situations sont déjà observables entre l'année 1 et l'année 2 d'exploitation des bas-fonds⁶⁴.

Tableau 6: résultats agronomiques pour 4 bas-fonds⁶⁵ du PROGRES

Bas-fonds	Superficie (ha)	Nbre d'exploitants	2014		2015	
			Rdt T/ ha	Prod. moy. / exploitant	Rdt T/ ha	Prod. moy. / exploitant
BF 1	6,24	158	2,48 T/ha	98 kg	2,11 T/ha	87 kg
BF 2	5,5	130	0,94 T/ ha	40 kg	1,32 T/ha	56 kg
BF 3	5	81	NR	NR	1,3 T/ha	80 kg
BF 4	3,64	93	4,48 T / ha	175 kg	0,85 T/ha	33 kg
Moyenne - 4 BF			2,63 T/ha⁶⁶	104 kg	1,39 T/ha	64 kg

La durabilité collective ou générale des bas-fonds est en jeu aussi. Les services de l'agriculture de la Gnagna constatent chaque année l'abandon de bas-fonds après seulement quelques années d'exploitation. Cela commence selon eux par une baisse du leadership et de l'organisation et la montée de tensions au sein du groupement (ou COGES) qui influe sur l'entretien du site et des ouvrages, et qui peut mener à terme à l'abandon du bas-fond. Le suivi effectif des bas-fonds aménagés par les services de l'agriculture peut laisser penser à une « situation sous contrôle » mais leurs capacités d'influence ou d'action au niveau des COGES et des bas-fonds sont en

⁶³ Dans le bas-fond du village de Kokou, voici les résultats pour 5 exploitants sondés (sur des parcelles de taille fixe de 400 m²) pour l'année 15 : exploitant 1 = 80 kg ; E 2 = 24 kg ; E3 = 308 kg ; E4 = 420 kg ; E5 = 440 kg

⁶⁴ Sur le bas-fond en 2015 de Nindangou, seulement 30 exploitants sur 158 ont emblavé leurs parcelles de riz.

⁶⁵ Sur 8 bas-fonds aménagés- pour les 4 autres, les résultats ne sont pas encore disponibles

⁶⁶ Rendement moyen national pour un bas-fond aménagé = 2,5 T/ha contre 1,3 T/ ha pour un BF non aménagé

réalité faibles comme le disent les agents de l'agriculture. Les COGES créés par le PROGRES vivent sur les acquis ou le capital fournis par le projet. Ils ont reçus des semences et engrais, et un bas-fond en bon état. Leur niveau de mobilisation et de collecte de fonds est pour l'instant faible mais la dégradation des sites (problème des ravines et entretien naturel des ouvrages) et de la nécessité d'acheter des intrants va les mettre dans une réalité qu'ils ne connaissent pas encore en tant qu'organisation / groupement. La plupart des bas-fonds sont victimes de problème de ravines⁶⁷ plus ou moins importants qui affaiblissent leur performance voire menacent leur existence à long terme. Les partenaires et les COGES doivent d'ici la fin du projet trouver collectivement des solutions techniques adaptées et si possible durables. Les COGES vont devoir évoluer depuis leur forme actuel de comité villageois (COGES) initié à la création du bas-fond vers un mode d'organisation paysanne (activité renforcement de la vie associative).

3) Activité d'aménagement de jardin de santé

L'enthousiasme des femmes pratiquants les JdS est fort telle que l'évaluation a pu l'observer. Le fait que les productions soient destinées majoritairement ou « seulement » à l'autoconsommation et surtout à l'amélioration du régime alimentaire de leurs ménages ne semble pas être un frein à leur dynamisme. Cela montre leur niveau de sensibilisation à la question de la diversité alimentaire.

Le potentiel de production sur les sites maraîchers / Jardins de Santé est important si le calendrier (production en début de saison sèche) ou l'accès à l'eau, et les techniques maraîchères, sont bien maîtrisés. Même si les résultats agronomiques sont faibles pour la première saison de maraichage et l'ensemble des GVF (15 seulement en 2014/2015), l'analyse plus détaillée montre que certains sites et GVF s'en sortent bien même si cette première année n'a pas été menée dans des bonnes conditions (repiquage tardif). 50 % des surfaces utiles sur les 15 sites ont été emblavées. La production moyenne par femme (sur parcelle individuelle (100m²)) a été de 63 kg avec des minimums à 5-10 kg par femme et des maximums à 400 kg et + par femme pour les meilleurs sites. Le démarrage des jardins en novembre et décembre (15) cette année permettra de ne pas être pénalisé par le tarissement des puits et d'atteindre vraisemblablement des résultats meilleurs. Mais pour certaines femmes et ménages, cette anticipation est difficile avec le chevauchement des travaux champêtres (période de récolte). De nombreux JdS sont exploitées à 50 ou 80 % pour ces raisons et aussi à cause d'un dimensionnement sans doute trop grand de ces jardins au départ.

Sur la base des dotations initiales du projet, les GVF n'ont pas acheter ou renouveler leur matériel et leurs semences. La mobilisation financière à ce stade est faible et limité à la cotisation régulière. Si les pépinières sont réalisés collectivement, les légumes sont produits

⁶⁷ Le ravinement est une forme d'érosion dangereuse. Il se traduit par la naissance de rigole ou de fossé généralement à l'aval du bas-fond. Cette rigole se creuse, s'approfondit et progresse vers l'amont du bas-fond. Cette progression peut atteindre plusieurs mètres par an. La ravine, si elle n'est pas arrêtée à temps, peut entraîner la disparition du bas-fond.

individuellement sur les parcelles de chaque exploitante. Dans un JdS visité, des mini groupes d'entraide existaient de façon intéressante pour le travail de production.

La poursuite des soutiens aux jardins de santé créés dans le REPI en 2011 ou 2012 témoigne de la difficulté de pérenniser une telle activité sur seulement deux campagnes maraîchères comme le prévoit le PROGRES (ou le REPI avant cela). Si continuer l'appui est nécessaire, il est important de doser cet appui et de savoir pour le projet / ACF quand se retirer pour ne pas créer une dépendance. Si perfectionner techniquement le système des JdS (système goutte à goutte, usage de produits chimiques, usage de pompe hydraulique à moteur...), cela doit être fait de façon raisonnée dans le souci d'autonomie technique.

4) Activités Génératrices de Revenus

Tableau 7: résultats économiques (avril-novembre 2015) des 30 GVF engagés dans des AGR PFNL

	GVF	Membre individuel
Nbre moyen de membres	36	
Bénéfice moy. (FCFA) (niveau des bénéfices par rapport aux ventes)	138000 (63 % ⁶⁸)	3 820
Ecart type (FCFA)	130739	4743
Min. – Max (FCFA)	0 – 429000	300-22000

Les résultats de production de savon pour les 30 GVF concernés pour une partie de l'année 2015 montrent des constats identiques à l'analyse précédente des autres activités productives : les meilleurs GVF montrent la voie et le potentiel de résultat économique très intéressant que cette activité peut générer. La variabilité est très forte entre les groupements en fonction de leur dynamisme (la maîtrise technique ne rentre pas en jeu dans cette activité). 6 GVF n'ont mené aucune production de savon depuis qu'elles ont été formées et dotées par le projet tandis que d'autres ont généré plus de 400 000 FCFA de bénéfice en 6 -8 mois. Les chiffres de bénéfice doivent être considérés avec prudence dans la mesure où les GVF fonctionnent et produisent encore avec les matières premières fournies par le projet. Leurs charges devraient augmenter quand ils vont devoir s'approvisionner sur ces MP.

⁶⁸ Rapport CA - ventes / bénéfice

5) Recapitalisation de cheptel

Le potentiel d'impact sur cette activité de recapitalisation de cheptel est forte au regard des performances de reproduction et d'accroissement numérique du cheptel ovin (58 %⁶⁹ de croissance annuelle moyenne) dans des contextes similaires. Le tableau 5 montre d'après les chiffres globaux par commune que certaines communes (Bogandé et Liptougou) ont des résultats certes en deçà de ce taux mais acceptables, et on peut imaginer que certains ménages bénéficiaires s'en rapprochent. Par contre l'analyse globale de l'activité sur l'ensemble des communes montrent des résultats médiocres (10 % sur 18 mois) voire des situations de semi échec ou échec dans trois communes (où le cheptel actuel est le même voire inférieur que celui donné en juin 2014). Un sondage mené dans 1 groupe de bénéficiaires⁷⁰ fait apparaître là encore des situations très différentes d'un ménage à un autre. Même si aucun chiffre n'existe (le projet ne fait que des bilans globaux par commune), ces résultats globaux médiocres révèlent qu'un nombre important de ménages bénéficiaires ont vendu et/ou perdu (mortalité et vol) tout ou partie des 3 reproducteurs fournis, et que la recapitalisation est un échec pour eux. Les causes techniques à cette situation : un niveau de mortalité important et une difficulté d'alimentation des animaux en période sèche qui oblige souvent les ménages à vendre leurs animaux. L'action (formation, conseil et dotation d'équipements) du projet pour influencer positivement sur ces facteurs n'a pas porté ses fruits. Le choix des ovins au détriment des caprins est questionnable dans la mesure où les chèvres sont plus résistantes et moins demandeuses en terme d'alimentation⁷¹. Au-delà de ces aspects techniques, pour les services des ressources animales et beaucoup de personnel terrain d'ACF, le ciblage des ménages TP pour cette activité est une des causes premières de cette situation. Il semble pourtant que ces ménages bénéficiaires ont reçu en même temps des distributions de céréales (transferts sociaux) en période de soudure pour éviter qu'ils décapitalisent. Le ciblage « à l'aveugle » des ménages TP pour ce genre d'activité est questionnable. Il serait possible d'instaurer un deuxième filtre pour l'accès à cette activité de certains ménages TP même si cela compliquerait forcément le processus.

Tableau 8: taux de recapitalisation pour l'activité de distribution d'ovins aux ménages TP

Commune	Nbre d'animaux distribués (juin 14)	Nbre d'animaux possédés (nov. 15)	Mortalité cumulée	Taux de recapitalisation sur 18 mois
Bogandé	375	485	8	29 %
Coalla	375	383	67	2 %

⁶⁹ Performances de reproduction et accroissement numérique du cheptel ovin dans deux noyaux d'élevage traditionnel en zone soudano-sahélienne au Mali - *Tiéma Niaré* - IER/LHM, BP 47, Mopti (Mali)

⁷⁰ Sur 8 bénéficiaires questionnés : 3 avaient respectivement 4 et 5 ovins, 2 ménages avaient chacun 3 ovins (situation stabilisée), 2 ménages n'en possédaient plus que 2 et 1 avait tout vendu.

⁷¹ Il se trouve que les résultats HEA de 2011 montrent que les ménages TP possèdent des chèvres mais peu ou pas de moutons...

Programme de Renforcement de la Résilience des populations pauvres et très pauvres et Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Manni	375	376	27	0 %
Thion	375	362	106	- 3 %
Liptougou	300	375	45	25 %
Total	1800	1981	253	10 %

Annexe 5 : Bonne Pratique

Titre de la Bonne Pratique :
Combinaison d’approches et d’appuis pour l’amélioration de la fertilité des sol et des productions vivrières adaptés aux ménages TP et P vivant en zone soudano -sahélienne
Élément novateur & caractéristiques clés
<p>La particularité et la plus-value de cette activité sont liées à sa méthode d’intervention combinant plusieurs approches et appuis visant l’adoption de bonnes pratiques agronomiques et l’amélioration des rendements sur les cultures vivrières. L’élément novateur n’est pas vraiment d’ordre technique dans la mesure où les techniques et pratiques prônées n’ont rien d’originales et sont les mêmes que celles utilisées par d’autres projets ou acteurs de vulgarisation. La méthode vise une action intégrée et en profondeur sur les facteurs essentiels intervenant dans les productions / rendements agricoles. Elle associe des soutiens matériels (dotation en intrants agricoles et autres aides matérielles) et non matériels (capital humain) en matière de formation et d’accompagnement technique. Cette activité et approche sensibilise les producteurs à une autre stratégie d’exploitation agricole (synonyme de « petite révolution ») visant une « gestion de petite surface » (suivant les mots d’un bénéficiaire) et un modèle plus intensif. Cette activité /approche a été plébiscitée par les producteurs et les autorités locales pendant l’évaluation.</p>
Contexte de la Bonne Pratique
<p>Les changements climatiques associés à l’érosion et l’appauvrissement des sols amènent à une évolution négative des rendements agricoles en zone sahéenne. Dans ce contexte des stratégies et techniques visant une agriculture durable et une meilleure gestion des ressources naturelles ont été développées ou remis au gout du jour afin de permettre aux population rurales de résister et de s’adapter à ces évolutions.</p> <p>Les « bonnes » techniques ou pratiques de conservation des sols, d’amélioration de leur fertilité et d’augmentation des rendements agronomiques des cultures vivrières sont véhiculées dans la province de la Gnagna par les ONG, programmes étatiques et services de l’agriculture depuis plus de 20 ans. Mais souvent l’action de vulgarisation de ces projets ou acteurs locaux est éparse et superficielle, souffre d’un manque de moyens matériels (pour les intrants et équipements) et humains (présence d’agents terrain pour l’accompagnement technique) et se limite donc à des formations rapides et un peu trop théoriques.</p> <p>L’accès des techniques CES /DRS demande des moyens matériels et humains que les ménages notamment les plus vulnérables n’ont pas. Ces techniques restent donc le plus souvent accessibles aux ménages nantis ou moyens.</p>
Explication supplémentaire de la Bonne pratique Choisie

La méthodologie d'intervention du PROGRES associe les appuis suivants :

- Distribution de kits communautaires et individuels d'outils manuels et simples permettant de pratiquer les techniques d'aménagement CES /DRS ;
- Mise à disposition d'une benne (dans certains villages) pour le transport des moellons servant à la confection des cordons pierreux ;
- Formation avancée de techniciens endogènes (paysans leaders) (environ 5 par village) en techniques CES / DRS et en production et usage de compost, avec un système de restitution villageoise pour les bénéficiaires ;
- Mise en place de parcelles de démonstration (associées à des fosses fumières) dans les villages par les techniciens endogènes permettant d'expliquer les techniques et de démontrer la différence de rendement (parcelle témoin non aménagé) avec un système de visites commentés ;
- Distribution de semences vivrières à cycle court ;
- Formation en gestion post récolte / des stocks.

Recommandations pratiques / spécifiques pour la reproduire

La méthode utilisée par le PROGRES est perfectible sur beaucoup d'aspects. Les recommandations pratiques suivantes permettraient sans doute de l'améliorer :

- Analyser les freins ou obstacles d'ordre humain, technique, matériel ... qui continuent à limiter pour certains groupes (ménages les plus vulnérables , femmes chef de ménage...) l'adoption pleine et entière de certaines pratiques (usage du compost) et identifier les solutions pratiques⁷²;
- Prévoir plus de formations et recyclages (et échanges) au niveau des techniciens endogènes, et mieux valoriser les compétences de ces personnes comme leader technique envers leurs pairs et le système de parcelle de démonstration ;
- Intégrer pleinement l'agroforesterie (RNA et reboisement individuel) dans le package d'activités et appuis proposés suivant le système du reboisement incitatif prôné par le BRACED et suivant un système de production de plants forestiers dans les villages (par les techniciens endogènes ?) ;
- Prévoir au niveau du projet des moyens humains en terme d'animateurs terrain en nombre et en qualité afin d'assurer un meilleur travail de formation et d'accompagnement sur le terrain.

Comment la Bonne Pratique peut-elle être développée dans l'avenir ?

⁷² La grande variabilité des résultats agronomiques au niveau des parcelles de bénéficiaires ne laisse pas trop de doute sur le fait que certains ménages appliquent les recommandations et conseils au minima pour certaines raisons (?), et d'autres pleinement...

Rien à rajouter par rapport au point précédent.